



► Compte rendu des travaux

9C

Conférence internationale du Travail – 112^e session, Genève, 2024

Date: 12 juillet 2024

Séance plénière: Forum inaugural de la Coalition mondiale pour la justice sociale

Table des matières

	Page
Ouverture du Forum inaugural.....	3
Dialogue thématique: Renforcer la résilience des sociétés.....	6
Dialogue thématique: Améliorer la cohérence des politiques économiques et sociales.....	12
Dialogue thématique: Favoriser le dialogue social pour une prospérité partagée	21
Clôture officielle.....	29

Jeudi 13 juin 2024

Président: M. Buzu

Ouverture du Forum inaugural

- Allocution de M. Gilbert F. Houngbo, Directeur général du BIT et coprésident du groupe de coordination
- Allocution de M. Luiz Marinho, ministre du Travail et de l'Emploi du Brésil, représentant le gouvernement du Brésil en sa qualité de coprésident du groupe de coordination
- Allocution de M. Ramchandra Paudel, Président du Népal

Le Président de la Conférence souhaite la bienvenue aux participants au Forum inaugural de la Coalition mondiale pour la justice sociale. Le Forum comprend trois dialogues thématiques, dont chacun s'articule autour de deux volets animés par un modérateur de renom: «Discussion entre les partenaires» et «Coup de projecteur sur les partenaires». Deux orateurs de marque prononceront un discours: le Président du Népal, M. Ramchandra Paudel, et le Président du Brésil, M. Inácio Lula da Silva. Le Forum accueillant plus de 1 200 participants, ses travaux se dérouleront dans deux salles de réunion, alternativement; les participants qui assisteront aux discussions dans la seconde salle suivront les débats sur un écran. Le Président de la Conférence souligne que le programme est important, car il donne aux partenaires l'occasion de mettre en commun leurs points de vue, leurs expériences et leurs priorités dans la perspective de servir les objectifs de la Coalition.

M. Houngbo accueille chaleureusement tous les participants. Le Forum inaugural marque une étape importante après l'approbation, par le Conseil d'administration du BIT, de l'établissement de la Coalition mondiale pour la justice sociale. Le Directeur général exprime sa profonde reconnaissance à l'égard des quelque 300 partenaires représentant des gouvernements, des organisations d'employeurs et de travailleurs, des institutions des Nations Unies, des organisations régionales, des organisations non gouvernementales, des entreprises et des institutions académiques, qui se sont engagés dans cette initiative. La Coalition est un espace centré sur l'action, le dialogue et le plaidoyer, qui est appelé à jouer un rôle clé dans la promotion de la justice sociale partout dans le monde.

Depuis la création de la Coalition, les partenaires ont pris une part active aux discussions thématiques visant à donner aux débats un prolongement concret. Le Forum est pour les partenaires l'occasion de présenter leurs engagements en faveur de l'édification de sociétés résilientes, du renforcement de la cohérence des politiques économiques et sociales et de la promotion du dialogue social à l'appui d'une prospérité partagée. Le Directeur général exprime l'espoir que ces engagements encourageront des actions concertées au service des objectifs de la Coalition. Pour l'avenir, il insiste sur la nécessité d'élever la justice sociale au rang de priorité dans les programmes nationaux, régionaux et mondiaux, et confirme à cet égard que le Forum doit servir à donner des orientations à la Coalition de manière à en garantir l'impact. Il conclut en invitant les participants à unir leurs efforts afin de dialoguer, de coopérer et d'agir pour transformer le monde et le rendre meilleur.

M. Marinho souligne le profond attachement du Brésil à la justice sociale et à la promotion du travail décent pour tous, attachement que le pays a réaffirmé et renforcé en 2024 par des actions ciblées. Le Brésil apporte un soutien indéfectible aux principes et droits fondamentaux au travail que défend l'OIT, et la présence du Président Lula da Silva au Forum témoigne de la force de l'engagement du pays à cet égard. Le Brésil prend des initiatives pour faire avancer la réalisation des objectifs de la Coalition, lesquelles sont centrées sur l'humain et le développement inclusif.

Parmi les défis qui se posent à l'échelle mondiale figurent notamment les profondes répercussions de la pandémie de COVID-19, l'évolution rapide de l'économie numérique et l'urgence créée par les crises environnementales, telles que les inondations catastrophiques survenues au Brésil dans la région du Rio Grande do Sul. Sous la direction du Président Lula da Silva, le Brésil déploie des efforts considérables pour atténuer les difficultés qui en résultent, notamment au moyen d'importants investissements financiers visant à aider les communautés touchées et à soutenir les entreprises de la région. Dans le cadre de sa présidence du G20, le Brésil plaide en faveur de politiques économiques justes et inclusives, qui soient notamment axées sur la réglementation de l'économie numérique, la répartition équitable des avantages de la technologie et la durabilité environnementale. Les priorités du Brésil dans le contexte du G20 s'inscrivent dans le droit fil des engagements du pays à l'égard de la Coalition mondiale pour la justice sociale, en ce qu'elles visent à faire progresser la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

Pour l'avenir, l'orateur se dit optimiste quant au fait que la Coalition mondiale pour la justice sociale peut contribuer à faire progresser l'Agenda du travail décent et à accélérer la réalisation des ODD. Le Brésil est déterminé à mettre fin au travail des enfants et au travail forcé, à promouvoir l'égalité des genres et à favoriser des économies équitables et inclusives. Il est par ailleurs un ardent défenseur de la réforme de la gouvernance internationale et de l'équilibre régional au sein de l'OIT et d'autres institutions internationales. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire avec l'OIT sont pour le Brésil, avec le dialogue social, un moyen essentiel d'œuvrer à la réalisation de la justice sociale dans tous ses aspects et de promouvoir le travail décent à l'échelle mondiale.

L'orateur conclut en réaffirmant que le Brésil est disposé à dialoguer et à collaborer avec l'ensemble des parties prenantes; il insiste sur l'importance de l'action collective pour faire du travail décent et du bien-être des individus une priorité à l'échelle mondiale.

M. Hounbo accueille chaleureusement le Président du Népal, faisant observer que, au fil de sa longue carrière politique, celui-ci a toujours été un fervent défenseur de la justice sociale, de l'équité et de la participation démocratique. Son engagement inébranlable en faveur de la démocratie et des valeurs sociales lui a même valu d'être condamné à de longues années d'emprisonnement par un régime autoritaire. Grâce au mouvement populaire dont est issu le Président Paudel, le Népal est aujourd'hui une république démocratique fédérale. La Constitution du Népal exprime la ferme détermination du pays à créer une société équilibrée et fondée sur le principe de justice sociale.

M. Hounbo salue les efforts fournis par le Népal pour garantir des migrations de main-d'œuvre sûres au moyen d'accords bilatéraux, en coopération avec l'OIT. Par ailleurs, le Népal est devenu l'un des pays pionniers de l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale à l'appui de transitions justes et a rejoint la Coalition mondiale pour la justice sociale, ce qui témoigne de l'attachement du pays à la promotion de la justice sociale à l'intérieur de ses frontières et au-delà.

M. Paudel félicite l'OIT pour la création de la Coalition mondiale pour la justice sociale et exprime sa gratitude pour l'invitation à participer en tant qu'orateur de marque. La création de l'OIT un siècle auparavant reposait sur la conviction qu'il ne saurait y avoir de paix universelle et durable sans justice sociale. Aujourd'hui encore, le dialogue social et la coopération tripartite constituent le fondement des activités de l'Organisation. L'évolution rapide du marché du travail exige de développer de nouvelles compétences, de nouvelles technologies et des méthodes de travail créatives dans plusieurs secteurs, notamment ceux de la production industrielle, des services, des services bancaires informatisés et de l'intelligence artificielle. Il faut donc savoir faire preuve d'adaptabilité et mettre en place des modalités de travail innovantes pour accompagner ces changements tout en mettant en œuvre l'Agenda du travail décent.

La Constitution du Népal contient des dispositions sur la justice sociale, par exemple sur l'égalité des droits et l'égalité de chances et de traitement, qui sont alignées sur les valeurs fondamentales de l'OIT. L'orateur explique qu'en participant à la Coalition mondiale pour la justice sociale le Népal apporte la preuve de son dévouement à la cause de la justice sociale et réaffirme sa foi dans le multilatéralisme. Il souligne l'importance de la justice climatique, notant que son pays subit de plein fouet les répercussions du changement climatique malgré sa faible empreinte carbone. Le recul des glaciers dans l'Himalaya a eu des effets néfastes sur les sources d'eau potable, l'agriculture, la biodiversité et la santé publique, ce qui a fait basculer de nombreuses personnes dans la pauvreté et la marginalité et a contribué au creusement des inégalités. L'orateur est d'avis que les pays touchés par le changement climatique devraient recevoir une aide financière adéquate, être indemnisés et avoir accès à la technologie nécessaire, et insiste sur la responsabilité des principaux émetteurs de gaz à effet de serre. Il met également l'accent sur la mauvaise répartition des ressources – qui profitent à l'armement et non au développement –, et invite instamment la communauté internationale à se mobiliser en faveur de la prospérité partagée et de la fraternité mondiale afin d'instaurer une paix durable.

Quand le Népal est devenu une république démocratique fédérale, les droits des travailleurs, le droit à l'emploi, le droit de constituer des syndicats et le droit de participer à la négociation collective ont été inscrits dans la Constitution. Des mesures législatives et institutionnelles, telles que la loi sur le travail, la loi sur les syndicats, la loi sur les droits en matière d'emploi, la loi sur la sécurité sociale contributive et la politique nationale de l'emploi, ont été adoptées afin de mettre en application ces dispositions. Le gouvernement a annoncé il y a peu le lancement du plan «Shramadan», dont l'objectif est de créer des emplois au Népal. L'orateur engage tous les pays à traiter les travailleurs migrants avec respect et à appliquer les principes du travail décent; il confirme la participation active du Népal à l'Alliance 8.7 visant à mettre fin au travail des enfants, au travail forcé et à l'esclavage moderne, ainsi que son rôle en tant que pays pionnier de l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale à l'appui de transitions justes. Enfin, il met en avant la mise en œuvre du programme par pays de promotion du travail décent 2023-2027 au Népal, dont les trois piliers sont l'emploi, les droits et le dialogue social.

En conclusion, l'orateur se dit convaincu que la Coalition mondiale pour la justice sociale sera une source constante d'inspiration qui encouragera la mobilisation collective, par le dialogue social, en faveur de l'harmonie sociale, de la tolérance, du développement économique et de la prospérité. Il rappelle qu'il est important de veiller à ce qu'une juste part des fruits du travail revienne aux travailleurs, car c'est là l'essence même de la justice sociale.

Dialogue thématique: Renforcer la résilience des sociétés

a) Discussion entre les partenaires

Modératrice

- M^{me} Femi Oke

Intervenants

- M^{me} Marina Elvira Calderone, ministre du Travail et des Politiques sociales, Italie
- M. Syed Hussain Syed Husman, président de la Fédération malaisienne des employeurs (MEF)
- M^{me} Zingiswa Losi, présidente du Congrès des syndicats sud-africains (COSATU)
- M. José Manuel Salazar-Xirinachs, secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)
- M. Adama Mariko, secrétaire général de Finance en commun

La modératrice ouvre le premier dialogue thématique intitulé «Renforcer la résilience des sociétés» en faisant observer que la Coalition mondiale pour la justice sociale, qui n'a pourtant que sept mois d'existence, offre déjà des possibilités notables d'agir pour remédier aux déficits de justice sociale, mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et garantir le travail décent pour tous.

M^{me} Calderone, s'exprimant en tant que représentante du pays qui assume la présidence du G7, insiste sur la responsabilité qui incombe aux membres du groupe de promouvoir des initiatives concrètes, innovantes et durables afin de relever les défis mondiaux. Il importe de comprendre leur rôle, en particulier en ce qui concerne la protection à assurer dans des situations de réelle urgence, moyennant des mesures visant à lutter contre les inégalités, à remédier aux lacunes en matière de protection et à combattre l'exploitation par le travail, y compris le travail des enfants, et de soutenir l'action de la Coalition mondiale pour la justice sociale sur ces thématiques. À l'occasion de leur réunion à Cagliari en septembre 2024, les ministres du Travail du G7 affirmeront leur soutien à la Coalition et adopteront une déclaration. Le dialogue social est un élément clé de la Coalition, qui facilite les processus de transition dans tous les pays – avancés, émergents et en développement – afin de garantir des conditions de travail décentes, d'améliorer l'apprentissage tout au long de la vie et de promouvoir la sécurité et la santé au travail. Le gouvernement italien encourage tous les pays à ratifier les conventions de l'OIT et à renforcer les moyens d'action et la représentativité des organisations d'employeurs et de travailleurs. Il faut protéger les travailleurs au cours des transitions technologiques, écologiques et démographiques qui vont profondément transformer les sociétés et faire apparaître de nouvelles possibilités mais aussi de nouveaux risques. L'oratrice conclut en insistant sur l'importance de mettre en place des garanties étendues et d'élargir la collaboration dans le cadre du déploiement de la Coalition mondiale pour la justice sociale.

M. Syed Husman déclare que la Malaisie est un pays solide sur le plan économique. Comme l'a souligné le Premier ministre, le gouvernement s'attache en priorité à l'intégrité, à la confiance et au bien-être du peuple, en veillant à ce que personne ne soit laissé de côté. La Malaisie a mis en œuvre de nombreuses politiques sociales dans l'intérêt de ses citoyens. Entre autres avancées notables, elle a créé l'Organisation de sécurité sociale, qui au départ bénéficiait uniquement aux travailleurs du secteur formel. Face à l'ampleur croissante de l'informalité, elle a pris des mesures pour que les travailleurs de l'économie informelle soient également couverts par le régime de sécurité sociale. Au titre de ce régime, les employeurs s'acquittent d'une cotisation de 1,75 pour cent sur les salaires de base des travailleurs qui, eux, cotisent à hauteur de 0,25 pour cent seulement. Les bénéficiaires sont couverts 24 heures sur 24 en cas d'accident ou de blessure nécessitant une hospitalisation et des soins médicaux. Le gouvernement a également accepté d'assurer une protection aux travailleurs étrangers, nombreux dans le pays. Il a créé un dispositif pour que les femmes et les hommes au foyer, qui jusque-là n'étaient pas protégés, bénéficient d'une couverture, en signe de reconnaissance de leur contribution à l'économie. Grâce à une politique nationale inclusive, toutes les personnes qui travaillent dans le pays sont couvertes par un régime d'assurance, ce qui est un véritable gage de justice sociale. Ces mesures ont été très profitables pour l'économie, car la stabilité du milieu familial favorise de meilleurs résultats dans l'entreprise.

M^{me} Losi, s'exprimant au nom des travailleurs, souligne qu'il importe de prendre des mesures concrètes visant à garantir la participation adéquate des travailleurs de tous les secteurs à l'action menée pour promouvoir une transition juste et inclusive. Aucune transition ne peut réussir sans le concours des travailleurs et des syndicats, et des possibilités de perfectionnement et d'actualisation des compétences doivent être offertes dans chaque secteur afin que personne ne soit laissé de côté. Il faut prendre des mesures volontaristes et ciblées afin de lutter contre le chômage et le sous-emploi. L'ancrage local – notamment en ce qui concerne les investissements dans les secteurs émergents, la production locale et la création d'emplois dans le secteur de la construction – devrait être un outil de croissance économique. Les collectivités comme les travailleurs sont concernés par la transition juste, laquelle nécessite des investissements suffisants dans la propriété sociale, un accès garanti à la protection sociale et des mesures visant à ce que les ménages ne soient pas désavantagés. Les pactes sociaux et les partenariats entre le gouvernement, les travailleurs et les employeurs sont importants pour garantir une transition juste dans l'ensemble des secteurs, en particulier l'énergie, l'industrie manufacturière, l'agriculture et les secteurs connexes. Il faut prendre en compte les travailleurs dont les emplois sont directement ou indirectement affectés par les transitions, y compris dans les chaînes de valeur et les communautés d'accueil, afin de prévenir les conséquences néfastes sur l'économie telles que l'apparition de villes fantômes. Une attention particulière doit être accordée aux femmes, aux jeunes, aux personnes en situation de handicap et aux habitants des zones rurales dans le cadre des discussions et des actions relatives à la transition juste et à la justice sociale.

M^{me} Calderone dit qu'il importe de gérer les transitions de manière à éviter que les inégalités continuent de se creuser et que les travailleurs vulnérables soient encore plus fragilisés. Tous les pays sont face au même défi: accompagner les progrès des garanties et des mesures de protection nécessaires, notamment en ce qui concerne les droits des personnes.

M. Salazar-Xirinachs note que la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a récemment rejoint la Coalition, dont il souligne le rôle déterminant. L'Amérique latine et les Caraïbes doivent faire face à de nombreux défis économiques, notamment la faiblesse alarmante de la croissance – 0,8 pour cent en moyenne ces dix dernières années –, alors que les taux de croissance étaient beaucoup plus élevés au cours des

décennies précédentes. Des politiques de transformation des systèmes de production doivent d'urgence être mises en place afin de stimuler la croissance et de créer des emplois. La faible croissance économique entrave les efforts visant à réduire la pauvreté, l'informalité et les inégalités et à financer des politiques sociales en faveur de la justice sociale. L'orateur insiste sur l'importance d'une croissance économique inclusive et durable, qui peut être atteinte moyennant des politiques qui encouragent la gouvernance, le dialogue social et la collaboration entre les secteurs. Parmi les approches qui ont fait leurs preuves figurent des initiatives collaboratives réunissant le secteur privé, des institutions publiques et des établissements universitaires et visant à améliorer la productivité et à créer des emplois. Outre la faible croissance économique, les inégalités et la faiblesse de la gouvernance constituent deux autres difficultés pour la région. Relever ces défis collectivement pourrait être propice à une croissance porteuse de changements et à la justice sociale.

M. Mariko se réjouit de la création de la Coalition mondiale, qui a tout pour devenir un puissant outil de promotion de la justice sociale. Les banques de développement devraient soutenir les travaux de la Coalition sur le long terme. Il existe environ 530 banques publiques de développement dans le monde, mais seulement 10 pour cent d'entre elles peuvent exercer le mandat d'institutions financières internationales. Les 90 pour cent restants œuvrent au niveau national, faisant le lien entre les politiques fiscales des gouvernements et les investissements économiques. Collectivement, ces banques gèrent des actifs d'une valeur totale de 23 000 milliards de dollars É.-U. et investissent chaque année 2 500 milliards de dollars É.-U. dans différentes économies. Les banques peuvent contribuer de manière décisive aux transitions sociales et à la promotion de la justice sociale, notamment en finançant les ODD et en intégrant des composantes sociales dans les stratégies nationales en faveur du climat. Par exemple, en Afrique du Sud ainsi que dans d'autres pays membres du réseau Finance en commun, les banques prennent une part active aux concertations sur les politiques et financent des programmes de protection sociale et de réduction des risques de catastrophe. Il importe que les banques publiques de développement partagent leurs connaissances et leurs meilleures pratiques pour renforcer les programmes de protection sociale et réduire les inégalités sociales. Les banques ont un rôle important à jouer: elles peuvent investir dans les infrastructures et les services essentiels mais doivent aussi tenir compte des répercussions sur la société et lutter contre les inégalités. L'orateur plaide en faveur du maintien des investissements dans les filets de sécurité sociale, en particulier en cas de chocs économiques tels que la crise du COVID-19, et note que les banques publiques de développement jouent un rôle anticyclique propice à la réduction des inégalités et des fractures sociétales.

M. Salazar-Xirinachs reconnaît le rôle essentiel que jouent les financements au sein de la Coalition. Une discussion importante est en cours au sein du système des Nations Unies au sujet de l'inadéquation du système financier au regard des ressources nécessaires pour réaliser les ODD et faire face au changement climatique. Le dialogue social est important et le fait de disposer de politiques publiques bien conçues est un atout, mais le soutien financier est très insuffisant. S'ils ne sont pas adéquatement financés, même les plans les mieux pensés risquent d'échouer.

La modératrice demande aux intervenants de conclure en indiquant, en un mot ou en une phrase, la manière dont ils envisagent la collaboration au sein de la Coalition.

M. Mariko dit que l'écosystème de la Coalition sera un cadre utile pour la sensibilisation.

M. Salazar-Xirinachs reconnaît que la Coalition n'en est qu'à ses débuts et qu'elle doit encore se doter de méthodes de travail et de procédures opérationnelles efficaces pour générer de véritables changements.

M^{me} Losi insiste sur le rôle essentiel que jouent le dialogue social, la transparence et l'inclusion des travailleurs dans la croissance et le développement économiques.

M. Syed Husman souligne la détermination de l'Organisation internationale des employeurs (OIE) à œuvrer en faveur de la justice sociale au moyen du dialogue social et de la coopération et en mettant à profit les enseignements tirés des réussites et des échecs passés.

M^{me} Calderone souligne combien le capital humain et le développement des compétences sont importants pour le dialogue social et la création des conditions nécessaires à l'instauration d'une protection pour tous, laquelle suppose avant toute chose de promouvoir une négociation collective de qualité.

La modératrice conclut en remerciant les participants pour leurs précieuses contributions au Forum inaugural de la Coalition mondiale pour la justice sociale.

b) Coup de projecteur sur les partenaires

Modératrice

- M^{me} Femi Oke

Orateurs

- M. Adama Kamara, ministre de l'Emploi et de la Protection sociale de la Côte d'Ivoire
- M. Pasi Hellman, sous-secrétaire d'État chargé de la politique de développement de la Finlande
- M. Michal Mlynár, Sous-Secrétaire général de l'ONU et Directeur exécutif par intérim du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)
- M. Joel Hernández García, Sous-secrétaire aux Affaires multilatérales et aux droits de l'homme du Mexique
- M. Jung Sik Lee, ministre de l'Emploi et du Travail de la République de Corée

La modératrice explique que le volet «Coup de projecteur sur les partenaires» du dialogue thématique intitulé «Renforcer la résilience des sociétés est pour les partenaires de la Coalition mondiale l'occasion de présenter les actions par lesquelles ils contribuent à la justice sociale.

M. Kamara se dit heureux de participer à cette manifestation consacrée à la justice sociale et au renforcement de la résilience des sociétés, thématique qui s'inscrit dans le droit fil du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Président de la Côte d'Ivoire, M. Ouattara, est déterminé à atteindre ces objectifs, et le pays joue un rôle actif au sein de la Coalition mondiale pour la justice sociale. Entre autres réalisations récentes qui contribuent à la justice sociale, on peut citer la mise en œuvre d'une série de politiques publiques visant à créer des possibilités d'emploi durables et assorties de garanties protectrices, ainsi que l'adoption de mesures importantes destinées à améliorer les conditions de travail et à accroître les revenus, notamment l'établissement de filets de sécurité sociale dont bénéficient plus de 200 000 ménages défavorisés. Plus de 13 millions de personnes sont affiliées à la couverture maladie universelle, l'objectif étant de porter ce chiffre à 20 millions d'ici fin 2024. De 2022 à 2024, des actions ciblées ont été menées pour lutter contre la pauvreté et la précarité, en particulier dans les zones frontalières du nord, parallèlement à des initiatives visant à permettre aux demandeurs d'emploi d'acquérir les compétences recherchées sur le marché. En outre, le gouvernement travaille à la mise en place de solides systèmes d'aide, prévoyant notamment des prestations de chômage, une aide au logement et des dispositions relatives à la retraite, pour assurer aux citoyens une protection complète tout au long de leur vie. L'orateur appelle toutes les parties prenantes à conjuguer leurs efforts en vue de bâtir un avenir résilient et durable pour les générations futures.

M. Hellman remercie M. Hounbo d'avoir pris l'initiative d'élever la justice sociale au rang de priorité mondiale. La Finlande a la ferme volonté de contribuer activement aux préparatifs du Sommet social mondial qui se tiendra en 2025 et est consciente du rôle majeur que la Coalition mondiale pour la justice sociale pourrait jouer à cet égard. La Finlande soutient les objectifs de la Coalition et les efforts que celle-ci déploie. Le renforcement de la résilience des sociétés est un enjeu capital, étant donné les turbulences de plus en plus nombreuses qui agitent le monde. Les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) sont insuffisants et inégaux. Il est donc urgent de prendre des mesures ambitieuses pour améliorer le bien-être des populations, en particulier celui des femmes, des filles, des jeunes et des groupes vulnérables. La Finlande œuvre en faveur du travail décent, de marchés du travail inclusifs, d'un accès universel aux services de santé et aux services sociaux et de la protection sociale, qui sont tous des éléments stratégiques indispensables à la lutte contre la pauvreté et la discrimination. Le pays est déterminé à soutenir le développement durable, dans le cadre d'une approche globale associant l'ensemble des pouvoirs publics et de la société. L'approche de «l'économie du bien-être» garantit l'intégration de considérations économiques, sociales et écologiques à toutes les prises de décisions politiques, tant au niveau national qu'en ce qui concerne les politiques étrangères et les politiques de développement. La Finlande soutient le programme de l'OIT intitulé «Le commerce au service du travail décent» mis en œuvre en Afrique. Elle s'attache principalement à favoriser l'innovation, notamment technologique et sociale. Pour promouvoir efficacement la justice sociale et le travail décent, il est essentiel d'assurer la cohérence des politiques au sein du système des Nations Unies et du système multilatéral, d'où la nécessité de mettre en place des stratégies intergouvernementales. Le moment est venu d'adapter le contrat social aux réalités actuelles et de construire des économies résilientes, propices au bien-être durable de tous, dans la limite des ressources de la planète.

M. Mlynár félicite l'OIT pour cette importante initiative. L'ONU-Habitat travaille en collaboration avec l'OIT sur des politiques essentielles en matière de justice sociale, en particulier dans les zones urbaines, celles-ci concentrant plus de la moitié de la population et 70 pour cent de l'activité économique. Les villes jouent donc un rôle central dans la réalisation de la justice sociale. L'ONU-Habitat a pour mission d'assurer l'accès universel à un niveau de vie suffisant, y compris au logement et aux services de base, dans des établissements humains résilients où chacun puisse vivre en sécurité, en bonne santé et dans la prospérité. Le partenariat de longue date entre l'ONU-Habitat et l'OIT est axé sur l'amélioration des services en matière de logement et des services publics en milieu urbain. L'orateur se réjouit à la perspective de renouveler et de renforcer ce partenariat au service de la justice sociale et d'un avenir durable. Le logement urbain et les conditions sociales sont des priorités urgentes pour les mouvements syndicaux, et la protection des droits est une nécessité impérieuse pour les groupes marginalisés, tels que les personnes en situation d'extrême pauvreté, les sans-abri ou les personnes déplacées, ainsi que pour les femmes, les jeunes et les personnes victimes de discrimination. Trois grandes initiatives – auxquelles les partenaires sont cordialement invités à collaborer – illustrent la contribution active de l'ONU-Habitat au renforcement de la résilience des sociétés: premièrement, la création, sous l'égide de l'Assemblée de l'ONU-Habitat, d'un groupe de travail intergouvernemental d'expert(e)s à composition non limitée sur le logement convenable pour tou(te)s, chargé de suivre les efforts déployés et de promouvoir des stratégies à l'échelle mondiale; deuxièmement, le lancement de l'initiative SURGe (Résilience urbaine durable pour la prochaine génération), grâce à laquelle l'action climatique est intégrée dans l'ensemble des secteurs d'activité urbaine (bâtiments, énergie, déchets, mobilité et eau); et troisièmement, la mise en place de la Coalition Local2030, réseau de soutien à la réalisation des ODD au niveau local, au sein duquel les autorités locales et régionales sont des partenaires essentiels de l'action menée pour faire avancer la justice sociale. L'orateur conclut en

encourageant vivement la participation aux efforts visant à doter les autorités locales des outils, des connaissances et des réseaux qui leur permettront d'aider efficacement les collectivités à atteindre des objectifs sociétaux.

M. Hernández Gracia, s'exprimant au nom du Mexique, de l'Indonésie, de la République de Corée, de la Türkiye et de l'Australie (pays du groupe MIKTA), indique que, l'Indonésie ayant décidé il y a peu d'adhérer à la Coalition mondiale pour la justice sociale, les cinq pays du groupe MIKTA sont désormais tous partenaires. Ceux-ci appuient l'initiative tendant à intensifier les efforts faits collectivement pour remédier d'urgence aux déficits de justice sociale et accélérer la mise en œuvre du Programme 2030, y compris les ODD et l'Agenda du travail décent. Ils adhèrent à l'objectif de la Coalition qui consiste à promouvoir la coopération et les partenariats pour répondre à des enjeux capitaux, et sont résolus à développer progressivement leurs activités afin de mieux servir la cause de la justice sociale. Ils soutiennent les travaux du Forum visant à renforcer la résilience des sociétés, à promouvoir la cohérence entre les politiques économiques et sociales et à favoriser le dialogue social pour une prospérité partagée. Les pays du groupe MIKTA se félicitent de la tenue du Forum, qui offre une occasion unique de faire progresser la concrétisation des objectifs fondamentaux de la Coalition mondiale pour la justice sociale, et invitent d'autres pays à se joindre à eux dans cette entreprise.

M. Lee se dit très heureux de participer au Forum inaugural de la Coalition mondiale. Dans le monde actuel, la complexité et l'incertitude vont croissant en raison de dangers biologiques, comme le COVID-19, du changement climatique, des nouvelles formes d'emploi et de la numérisation. Et malheureusement, les groupes vulnérables, parce qu'ils subissent de manière disproportionnée les effets de ces phénomènes, en particulier dans les pays à faible revenu, se retrouvent exposés à des inégalités de plus en plus profondes. La Coalition mondiale, qui a pour objet de réduire les inégalités et d'instaurer la justice sociale, arrive à point nommé pour relever les défis qui se posent à l'échelle mondiale. Lancée il y a moins d'un an, elle réunit déjà 284 partenaires, dont 71 gouvernements. Avant même d'y adhérer officiellement, le gouvernement de la République de Corée soutenait déjà l'Accélérateur mondial, l'un des principaux piliers de la Coalition. Depuis 2004, la République de Corée participe à des programmes de partenariat avec l'OIT afin d'améliorer les systèmes d'emploi et de travail dans les pays en développement et de renforcer la capacité de ces pays à mettre en œuvre les normes internationales du travail. Signe de l'importance qu'il attache à l'Accélérateur mondial, le gouvernement a signé, le 11 juin 2024, un accord par lequel il proroge pour une période de trois ans son partenariat avec l'OIT et il s'engage à verser une contribution supplémentaire de 1,35 million de dollars É.-U. La République de Corée est passée du statut de bénéficiaire – le soutien international a été capital pour le développement du pays après la guerre de Corée – à celui de donateur. L'orateur déclare que son pays a à cœur de partager son expérience en matière de croissance économique et de démocratisation et qu'il maintiendra son appui financier aux initiatives mondiales. Le gouvernement de la République de Corée entend maintenir ses relations étroites de solidarité et de coopération avec la communauté internationale, notamment avec l'OIT dans le cadre de la Coalition mondiale, en vue de promouvoir une croissance équitable et de faire avancer la justice sociale dans le monde entier.

Dialogue thématique: Améliorer la cohérence des politiques économiques et sociales

a) Discussion entre les partenaires

Modératrice

- M^{me} Yvonne Ndege

Orateurs

- M. Colin E. Jordan, ministre du Travail, de la Sécurité sociale et du Tiers secteur de la Barbade
- M. Boris Zürcher, secrétaire d'État au secrétariat d'État à l'Économie de la Suisse
- M^{me} Jacqueline Mugo, directrice exécutive de la Fédération des employeurs du Kenya (FKE)
- M. Gerardo A. Martínez, secrétaire général du Syndicat des travailleurs du bâtiment de la République argentine (UOCRA)
- M^{me} Ngozi Okonjo-Iweala, directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)

La modératrice ouvre le dialogue thématique consacré à l'amélioration de la cohérence des politiques économiques et sociales au service de la justice sociale. Cette table ronde vise à analyser la complexité des politiques économiques, à recenser les chevauchements entre ces politiques et les politiques sociales et à réfléchir à des stratégies propices à une croissance économique inclusive et durable.

M. Jordan se dit reconnaissant de l'occasion qui lui est donnée de discuter du besoin crucial de cohérence entre les politiques sociales et les politiques économiques. Les gouvernements doivent mettre l'accent sur l'amélioration du niveau de vie et du bien-être des personnes au moyen de politiques intégrées. Le dialogue social entre les travailleurs, les employeurs, les gouvernements et la société civile est essentiel pour comprendre les besoins des personnes et assurer la cohérence des politiques. Les instruments qui sont le fruit de ce dialogue à l'OIT peuvent être une source d'inspiration lorsqu'il s'agit d'assurer la cohérence des politiques sociales et économiques. Les petits États insulaires en développement comme la Barbade ont besoin d'accéder au financement. Il faut réformer les institutions financières internationales pour mieux tenir compte des besoins et des points de vue de ces États, tout comme il faut réformer les structures de gouvernance pour assurer leur participation effective et la reconnaissance des difficultés et aspirations qui leur sont propres. L'OIT doit tirer parti de la Coalition mondiale pour la justice sociale et d'autres instances pour que les pays qui œuvrent en faveur d'une cohérence des politiques et de la justice sociale au niveau mondial soient plus visibles et que leur voix porte plus haut.

M. Zürcher dit que la Suisse tient à la justice sociale et soutient fermement la Coalition mondiale, et souligne combien il est important de tenir compte des objectifs de justice sociale dans l'ensemble du système multilatéral. Les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) sont les piliers de l'économie de nombreux pays et ont besoin d'un environnement qui soit favorable aux entreprises durables et à la création d'emplois décents. La Suisse est fière de soutenir, aux côtés de la Norvège et de l'Italie, l'approche de l'OIT fondée sur des écosystèmes de productivité propices au travail décent, qui permet de répondre aux contraintes de productivité et de promouvoir une répartition équitable des gains. L'orateur invite instamment d'autres partenaires à se joindre à cette initiative, qui bénéficie de l'appui d'un comité consultatif stratégique composé de l'OIT, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), de la Banque mondiale, de la Conférence des Nations

Unies sur le commerce et le développement, de la Confédération syndicale internationale (CSI) et de l'Organisation internationale des employeurs (OIE). Les institutions financières jouent un rôle important pour ce qui est de faciliter la formalisation des entreprises informelles, et il faut adopter des politiques qui permettent l'accès au financement. S'agissant du commerce, la Suisse plaide en faveur de politiques inclusives qui bénéficient à tous et qui reposent sur un commerce international ouvert et régi par des règles, y compris le respect des cadres de l'OMC et des normes internationales du travail. Pour conclure, l'orateur dit espérer que la Coalition mondiale permettra de mieux faire connaître les bénéfices que les MPME peuvent tirer d'un commerce inclusif et d'élargir les perspectives de ces entreprises, tout en créant des emplois décents et en faisant en sorte que personne ne soit laissé pour compte.

M^{me} Mugo, s'exprimant au nom des employeurs, dit soutenir fermement la Coalition et insiste sur le rôle crucial du plaidoyer, de la cohérence des politiques et de la création de connaissances par la coopération lorsqu'il s'agit de s'attaquer à des enjeux tels que l'informalité, l'amélioration de l'environnement économique ou la lutte contre la pauvreté, le travail des enfants et le chômage des jeunes. Des mesures concrètes peuvent être prises, dans le cadre de la Coalition mondiale, pour renforcer les partenariats et la coopération aux fins d'une mise en cohérence des politiques sociales et économiques. Il est notamment possible de conclure des partenariats solides et de mobiliser des ressources pour atteindre les objectifs de la Coalition, avec l'appui financier de diverses parties prenantes. Il est important de renforcer les capacités des partenaires de la Coalition, de sorte qu'ils soient plus à même d'amener des changements sur le terrain. Il faut en outre encourager le dialogue social en mobilisant les parties prenantes, afin de garantir une collaboration véritable au service de la cohérence des politiques sociales et économiques. Pour déployer les initiatives à plus grande échelle et promouvoir la justice sociale dans le monde, il est important de partager les informations, d'échanger des connaissances et de reproduire les pratiques optimales d'un pays à l'autre. Enfin, il faudrait créer un observatoire de la cohérence des politiques, qui serait chargé de suivre et d'évaluer les répercussions sociales et économiques des travaux de la Coalition, en vue de tirer des enseignements tant des succès que des échecs, afin de prendre des décisions éclairées à l'avenir.

M. Martínez souligne combien les approches innovantes sont importantes pour relever les défis à venir. La Coalition menée par l'OIT et les partenaires tripartites joue un rôle clé dans la lutte contre les inégalités dans le monde, lesquelles ont été exacerbées par les crises économiques passées, telles que la récession de 2008 et la récente pandémie. L'intervenant insiste sur le fait qu'il faut intégrer les principes de la justice sociale dans les cadres stratégiques non seulement comme des exigences de la part des gouvernements ou des employeurs, mais aussi comme des valeurs fondamentales qui apportent des réponses aux préoccupations des travailleurs du monde entier. Il affirme qu'il faut mettre en place des mécanismes pratiques pour faire concorder les objectifs économiques et les impératifs de justice sociale au moyen de la coopération multilatérale et de dialogues tripartites institutionnalisés. Une des priorités de la Coalition mondiale devrait être la création d'un socle de protection sociale universel. La prévisibilité et la fiabilité sont des éléments essentiels dans la lutte contre les inégalités dans le monde. L'intervenant redit que le mouvement syndical international appelle depuis longtemps à la démocratie et à la justice sociale, et souligne le rôle du dialogue tripartite institutionnalisé dans l'élaboration de politiques visant à promouvoir le développement inclusif et à réduire les inégalités de richesses à l'échelle mondiale, en particulier dans les régions où la pauvreté et les inégalités sont fortes.

M^{me} Okonjo-Iweala insiste sur la volonté de l'OMC de faire en sorte que le commerce et les investissements profitent davantage à la société et réduisent les inégalités, en particulier dans les pays à faible revenu. Soulignant l'importance de partenariats plus solides, y compris au niveau multilatéral, elle développe six points. Premièrement, elle est fermement convaincue que la politique économique doit être au service de la politique sociale et de la justice sociale. Si la politique économique ne sert pas les gens, il faut l'adapter. Deuxièmement, les relations entre les acteurs commerciaux et les travailleurs sont souvent difficiles. Les travailleurs voient dans le commerce une menace pour l'emploi et les salaires et les acteurs commerciaux voient dans les normes du travail un potentiel outil protectionniste. Il faut dissiper cette défiance en démontrant que les acteurs commerciaux et les travailleurs peuvent s'entraider. Troisièmement, le document fondateur de l'OMC, l'Accord de Marrakech, vise à améliorer les normes du travail, à créer des emplois et à soutenir le développement durable. Si cela était connu des travailleurs, bon nombre d'entre eux pourraient voir le commerce autrement. Quatrièmement, l'OMC est déterminée à nouer des liens avec le monde du travail, à l'écouter et à lui expliquer son rôle. Voilà pourquoi elle a rejoint la Coalition mondiale pour la justice sociale. Cinquièmement, le commerce a permis à 1,5 milliard de personnes de sortir de la pauvreté, dont des centaines de millions en dehors de la Chine. Le commerce est un instrument d'inclusion et de développement économique, mais il a aussi laissé certaines personnes de côté. Cette situation doit être corrigée et il faut pour cela repenser le commerce et compléter les politiques commerciales avec des interventions directes axées sur l'offre. Enfin, il y a différents défis à relever en matière commerciale, parmi lesquels le protectionnisme et les tensions géopolitiques, mais il existe aussi des possibilités de «re-mondialisation», notamment en décentralisant des chaînes d'approvisionnement vers des pays en développement, ce qui créerait des emplois et favoriserait la justice sociale. On pourrait ainsi décentraliser la production de vaccins ou de semi-conducteurs de sorte que celle-ci bénéficie aux pays en développement. Les partenariats sont essentiels et l'OMC collabore avec diverses organisations pour soutenir les petites et moyennes entreprises, réduire la fracture numérique et transformer les industries dans les pays en développement. L'avenir du commerce est vert et numérique, mais il doit aussi être socialement inclusif et servir les gens.

La modératrice demande aux intervenants de présenter une initiative ou une action concrète qu'ils jugent prioritaire pour renforcer la cohérence des politiques et la justice sociale et d'expliquer comment ils envisagent de collaborer avec les autres partenaires de la Coalition.

M. Jordan met en avant l'initiative de Bridgetown, proposée par la Première ministre de la Barbade et qui préconise de réformer le système financier international de manière à garantir l'accès aux ressources nécessaires à la fourniture des services publics. Cette initiative vise à garantir durablement la cohérence entre développement social et développement économique, ce qui profiterait aux habitants des petits États insulaires en développement qui disposent de peu de ressources. Les pays ne devraient pas être contraints, par manque de fonds, de choisir entre le service d'une dette élevée et la fourniture de services essentiels tels que les soins de santé et l'éducation.

M. Zürcher explique que la Suisse voit la Coalition à la fois comme un incubateur et comme un accélérateur d'initiatives et de partenariats pour la justice sociale. Il juge essentiel de renforcer la cohérence entre les politiques commerciales et les politiques sociales; la Suisse et d'autres partenaires incluent des clauses sur la durabilité sociale dans les accords de libre-échange. Le potentiel pour la collaboration multilatérale est grand, en particulier entre l'OIT et l'OMC, qui ne disposent pas, pour l'heure, d'un cadre officiel de coopération. L'intervenant dit espérer que la Coalition contribuera fortement à l'accélération de ces efforts.

M^{me} Mugo dit qu'un des rôles essentiels d'une organisation d'employeurs est de peser sur l'environnement économique en menant des activités de plaidoyer et en dialoguant avec le gouvernement et les partenaires sociaux. L'objectif est de créer un environnement propice au maintien de l'emploi, à la croissance de l'économie et au renforcement des entreprises. Les enjeux sociaux et les enjeux économiques sont étroitement liés et il est important de soutenir les entreprises au moyen de politiques, de lois et de règlements. Au Kenya, comme dans d'autres pays en développement, l'économie informelle est importante et les entreprises ont besoin d'aide pour se développer. L'intervenante plaide également pour que l'on mette en avant et que l'on récompense les employeurs et les entreprises qui promeuvent des pratiques optimales, en mettant l'accent sur la création d'emplois décents pour améliorer les moyens de subsistance et permettre aux gens de s'élever socialement.

M. Martínez insiste sur l'importance du débat et rappelle que le dialogue tripartite actuel est axé sur l'emploi. Les employeurs et les travailleurs ont souligné que le système financier devait créer du travail décent et générer des emplois de façon à améliorer les conditions de vie dans le monde entier. Les efforts en matière de coopération pour le développement menés à l'échelle mondiale devraient concerner divers pays, afin de créer de la justice sociale grâce à des politiques socio-économiques qui permettent de gommer les inégalités existantes. Les syndicats jouent un rôle clé dans ce débat puisqu'ils expriment le point de vue de ceux qui appellent à la mise en œuvre de telles politiques et qu'ils savent quels outils sont les mieux indiqués pour régler les dilemmes mondiaux actuels. Il est nécessaire d'institutionnaliser le dialogue tripartite aux niveaux mondial, régional et national pour garantir la durabilité et créer une réalité porteuse d'espoir.

M^{me} Okonjo-Iweala dit que l'OMC a comme priorité d'aider les pays producteurs de coton les plus pauvres en Afrique de l'Ouest à élever le niveau de vie de leur population et à créer des emplois en développant la chaîne de valeur du coton au niveau local. Le Partenariat pour le coton donne lieu à des partenariats avec des organisations internationales, parmi lesquelles l'OIT, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le secteur privé, la société civile et les gouvernements, qui visent à créer des installations de production et à investir dans la région. Les initiatives couronnées de succès dans le cadre de ce partenariat pourraient être reproduites ailleurs. Parmi les progrès accomplis pour ce qui est de la collaboration avec l'OIT, l'oratrice cite la conclusion d'un protocole d'accord et divers efforts en cours, notamment l'adhésion à la Coalition.

La modératrice remercie les intervenants pour leurs précieux commentaires sur le dialogue social, la collaboration dans le commerce et l'investissement financier en vue d'améliorer la cohérence des politiques économiques et sociales au service de la justice sociale.

b) Coup de projecteur sur les partenaires

Modératrice

- M^{me} Yvonne Ndege

Orateurs

- M^{me} Karien Van Gennip, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de l'Emploi des Pays-Bas
- M. Kamel Maddouri, ministre des Affaires sociales de la Tunisie
- M^{me} Florence Bore, ministre du Travail et de la Protection sociale du Kenya
- M. Alok Chandra, conseiller principal pour le travail et l'emploi au ministère du Travail et de l'Emploi de l'Inde
- M^{me} Anousheh Karvar, déléguée du gouvernement de la France auprès de l'OIT
- M. Oliver Röpkke, président du Comité économique et social européen (CESE)
- M. Pradeep Wagle, chef de la section des droits économiques, sociaux et culturels du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)

La modératrice souhaite à tout le monde la bienvenue pour ce coup de projecteur sur les partenaires consacré à l'amélioration de la cohérence des politiques économiques et sociales au service de la justice sociale, qui a pour objet de donner aux partenaires l'occasion de présenter des initiatives concrètes de promotion de la justice sociale menées au moyen d'actions concertées.

M^{me} Van Gennip se félicite de la tenue du Forum et de la création de la Coalition mondiale pour la justice sociale. Elle explique que, du fait de l'accroissement des inégalités sociétales, nous avons besoin de sociétés solidaires pour répondre aux enjeux liés au changement climatique, aux migrations, à l'intelligence artificielle, au vieillissement des populations et à divers facteurs géopolitiques. Il est essentiel de donner la priorité à la justice sociale et au travail décent si nous voulons une croissance équitable. Le Forum offre une occasion d'élargir la coopération et de chercher des solutions collectives. L'oratrice développe trois points essentiels. Tout d'abord, les politiques doivent être axées sur les personnes, garantir l'égalité des chances et offrir des perspectives véritables de travail décent, pour que chacun ait une vraie possibilité de gagner sa vie avec un travail décent. Deuxièmement, l'intégration des objectifs sociaux, économiques et financiers est capitale si l'on souhaite rendre les économies et les marchés du travail inclusifs et assurer des transitions justes. Il est ainsi important, par exemple, de permettre l'apprentissage tout au long de la vie, d'investir dans les compétences pour les transitions numérique et écologique et de garantir des salaires équitables. Un accord tripartite au sein de l'OIT sur la notion de salaire vital profiterait directement aux travailleurs et leur apporterait sécurité et pouvoir d'achat, ce qui contribuerait à un développement économique plus large. Troisièmement, il faut élargir la coopération en allant au-delà des coalitions et des partenariats existants pour atteindre les ODD. La coopération internationale et les partenariats sont cruciaux; il n'est pas envisageable de travailler de façon cloisonnée. L'interconnexion des ODD fait que nous devons collaborer étroitement à tous les niveaux et pour chaque individu. Les Pays-Bas sont fiers de soutenir la Coalition mondiale pour la justice sociale et saluent la coopération entre l'OIT et des institutions financières internationales telles que la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Il est essentiel de relier les dimensions sociales, commerciales et économiques du développement. Pour qu'un pays prospère, il faut que tous ses citoyens se portent bien. Les partenaires ont désormais la responsabilité collective de tenir leur promesse.

M. Maddouri se réjouit de participer au Forum inaugural. Selon lui, il est essentiel d'intégrer les mesures sociales, politiques et économiques dans un ensemble cohérent pour répondre aux besoins des individus. Il faut revoir la mondialisation et revenir aux principes fondamentaux de l'OMC afin de garantir un travail et un niveau de vie décents. La collaboration internationale et régionale est indispensable pour ouvrir la voie à de bonnes politiques socio-économiques. Compte tenu de l'ampleur des défis que représentent les inégalités et l'exclusion sociale, la politique sociale doit être transversale et constituer un socle pour les politiques économiques de sorte à garantir la justice économique et des transitions justes à tous les groupes sociaux. En Tunisie, la notion de justice sociale a été incluse dans la Constitution, ce qui témoigne de la volonté du gouvernement de faire concorder les mesures sociales, économiques et politiques et de les orienter vers la réalisation du travail décent et des droits fondamentaux. Les politiques sociales sont au cœur des politiques économiques et axées sur l'humain; elles mettent l'accent sur l'extension de la couverture sociale, la garantie d'une transition juste et la promotion de l'accès au marché de l'emploi pour tous. La Tunisie a mis en œuvre la recommandation (n° 202) sur les socles de protection sociale, 2012, pour garantir aux différents groupes sociaux un revenu, une retraite et des prestations minimums. Le gouvernement a également axé ses efforts sur la formalisation, l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail et le renforcement de la sécurité sociale au moyen de programmes de développement des capacités. La Tunisie se veut un État social qui repose sur le travail décent, la sécurité sociale et la lutte contre les inégalités, afin de garantir le bien-être de tous les membres de la société. Elle entend œuvrer à la cohésion véritable des diverses politiques sociales, économiques et autres, en vue d'atteindre les ODD.

M^{me} Bore présente dans les grandes lignes ce que le Kenya fait pour remédier aux déficits de justice sociale et accélérer la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda du travail décent, en sa qualité de partenaire de la Coalition mondiale pour la justice sociale. Le Kenya a adopté une série de politiques et de lois pour créer un environnement propice aux entreprises, mieux protéger les travailleurs, favoriser la création d'emplois et autonomiser la population. En matière de salaires et de rémunération, il s'est doté d'une politique visant la stabilité macro-économique, l'équité, la productivité, la compétitivité des entreprises et la création et le maintien d'emplois durables. En outre, le pays a remanié ses institutions de dialogue social, notamment le Conseil national du travail et les conseils sectoriels chargés des salaires, du développement des compétences et de la protection sociale. Il a adopté une politique nationale sur la migration de main-d'œuvre qui favorise un développement inclusif et durable grâce à une migration de main-d'œuvre sûre, ordonnée et productive, maximisant la participation des travailleurs migrants kenyans au développement économique. Il s'est par ailleurs doté d'une politique de reconnaissance des acquis de l'expérience qui vise à atténuer les difficultés rencontrées par les personnes défavorisées qui n'ont pas de diplôme, en offrant à ces personnes la possibilité de bénéficier d'un enseignement formel, contribuant ainsi à la transformation socio-économique du pays. L'oratrice présente d'autres mesures clés que le gouvernement a prises: il a révisé la législation du travail pour l'aligner sur la Constitution; mis en place des systèmes solides d'information sur le marché du travail; mis en œuvre une stratégie pour l'économie verte en vue de lutter contre le changement climatique; élaboré des orientations nationales à l'intention des commissions sectorielles des qualifications afin de renforcer l'adéquation au marché du travail; et promu la politique nationale de développement des compétences qui vise à doter la main-d'œuvre des compétences nécessaires pour soutenir un développement socio-économique durable. Le Kenya s'efforce en outre de réformer son système judiciaire. Dans ce contexte, les autorités forment les juges aux normes internationales du travail afin de garantir l'équité et l'accès équitable à la justice. Enfin, le pays mène diverses initiatives pour revoir et développer les politiques de protection sociale, notamment la politique nationale de promotion et de protection de la famille,

la politique nationale sur l'élimination du travail des enfants, la politique sur les personnes handicapées et le projet de loi sur les personnes âgées. Ces initiatives visent à améliorer la qualité de vie, à stimuler la productivité et à favoriser le progrès économique. Pour concrétiser la justice sociale pour tous, il est important de faire participer tout le monde depuis les premiers stades de l'élaboration des politiques jusqu'à leur mise en œuvre, avec l'appui de mécanismes de suivi et d'évaluation, et d'adopter une approche ascendante telle qu'elle est présentée dans le cadre stratégique national du Kenya, le programme de transformation économique à partir du terrain pour la période 2022-2027. L'oratrice suggère que les partenaires adoptent une approche similaire pour progresser vers la justice sociale.

M. Chadra félicite le Directeur général du BIT pour son initiative qui promeut le travail décent et la justice sociale. Pour l'Inde, la prospérité économique est intrinsèquement liée au bien-être de la population, et ces deux aspects sont essentiels pour réaliser le développement durable et la justice au niveau mondial. Les politiques économiques et les politiques sociales sont souvent vues comme étant bien distinctes, mais l'Inde estime qu'elles sont interdépendantes. La croissance économique, vitale pour la prospérité, doit être inclusive et équitable pour bénéficier à toutes les tranches de la société. Inversement, les politiques sociales de lutte contre les inégalités et de promotion du développement humain doivent, pour être durables, reposer sur des fondations économiques solides. Malgré ces synergies, il reste difficile d'assurer la cohérence entre les politiques économiques et les politiques sociales. Le modèle de développement indien est basé sur la croissance inclusive et l'équité et associe progrès économique et inclusion sociale. L'inclusion financière, le développement des infrastructures et les investissements ciblés, entre autres initiatives, visent à créer un environnement propice à une croissance inclusive. Les programmes d'aide sociale, tels que le programme Mahatma Gandhi de garantie de l'emploi rural, fournissent de l'emploi et apportent un soutien aux populations vulnérables, ce qui permet de poursuivre la croissance économique tout en améliorant le développement humain. L'Inde a aussi pris des mesures plus spécifiques; par exemple, elle a prolongé les prestations de maternité à 26 semaines pour les salariées. L'éducation et le développement des compétences sont essentiels pour combler les fossés économiques et sociaux et permettre aux individus de participer à l'économie de façon productive. L'Inde met également l'accent sur le développement durable au moyen d'initiatives telles que le programme national pour la pureté de l'air et l'Alliance solaire internationale, qui permettent de mettre en balance croissance économique, protection de l'environnement et équité sociale. L'orateur exhorte les membres de la Coalition mondiale pour la justice sociale à réaffirmer leur engagement en faveur de la collaboration, à décroiser leurs approches et à inscrire les initiatives économiques et sociales dans un cadre de développement cohérent.

M^{me} Karvar souligne que la France appuie fermement la Coalition mondiale pour la justice sociale depuis sa conception. La justice sociale est au cœur de l'action de la France, qui comprend la redistribution équitable des ressources et l'accès universel à des services essentiels tels que l'éducation, la santé et la protection sociale. La France participe activement à diverses initiatives mondiales de promotion de l'emploi et de la protection sociale, notamment un projet au Sénégal qui vise à mettre en place un système de protection sociale universel. La protection sociale est un droit humain fondamental, un moyen d'agir sur de nombreux déterminants du travail décent et de la santé, dont la pauvreté et l'éducation, et elle permet aussi d'améliorer la résilience des populations face aux crises et de réduire les inégalités de revenus. Il faut prêter une attention particulière à l'égalité des genres et la France s'efforce de lutter contre les discriminations en menant une diplomatie féministe et en ratifiant les conventions de l'OIT. La France promeut des politiques qui prennent systématiquement en compte les questions de genre afin de réduire les inégalités d'accès aux services de santé, à

l'éducation et à la justice, en particulier pour les populations vulnérables. Elle met aussi l'accent sur le respect des droits fondamentaux dans les pratiques commerciales dans le monde, que ce soit dans sa législation nationale, en vertu de la directive de l'Union européenne (UE) sur le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité ou au titre de ses engagements visant à éliminer le travail des enfants, le travail forcé et l'esclavage moderne dans le cadre d'alliances telles que l'Alliance 8.7. La cohérence entre les politiques économiques, sociales et environnementales est essentielle pour un avenir durable et équitable et tous les acteurs internationaux doivent travailler dans la même direction pour atteindre cet objectif. La France a obtenu des engagements en ce sens lors du sommet du G7 et a lancé des initiatives telles que le Pacte de Paris pour les peuples et la planète en vue d'encourager la coopération mondiale. La Coalition mondiale pour la justice sociale est l'occasion de jeter les bases d'un monde plus inclusif et plus prospère, ce qui nécessite une volonté politique forte, une collaboration étroite avec les partenaires sociaux et un engagement sans faille envers les principes de justice et d'équité.

M. Röpke salue l'initiative de M. Hounbo, que le CESE soutient depuis le début, signe de sa détermination à promouvoir la justice sociale dans le monde. Pour le CESE, la justice sociale passe par des emplois de qualité et il est essentiel de relever les défis posés par la numérisation et le travail des plateformes, tels que le manque de la protection sociale ou les risques pour la santé. Le CESE est prêt à soutenir l'OIT dans l'élaboration de lignes directrices concernant ces milieux de travail en évolution. Il est indispensable d'investir dans la sécurité et la santé au travail pour garantir le bien-être des travailleurs et mettre en place des systèmes de sécurité sociale durables. Le CESE partagera avec plaisir ses connaissances sur les législations en matière de sécurité et de santé au travail lors de la discussion sur les dangers biologiques qui se tiendra dans le cadre de la Conférence. Il est impératif d'éliminer la violence à l'égard des femmes pour assurer la cohérence entre les politiques économiques et les politiques sociales; il faut donc appliquer sans délai la convention (n° 190) sur la violence et le harcèlement, 2019, et la récente directive de l'UE sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. Le CESE s'est engagé à promouvoir des normes sociales mondiales par l'intermédiaire de groupes consultatifs nationaux et à coopérer davantage avec l'OIT s'agissant du contrôle des normes dans les accords commerciaux de l'UE. Il est essentiel de garantir la durabilité des chaînes d'approvisionnement mondiales et de réaliser les droits au travail en tant que droits de l'homme, ce qui suppose notamment d'imposer un devoir de vigilance et de conclure des traités internationaux. L'orateur réaffirme le potentiel que recèle la Coalition pour ce qui est de permettre la collaboration transfrontière en vue de faire progresser la justice sociale au niveau mondial.

M. Wagle met en exergue le partenariat entre le HCDH et la Coalition. Avec sa notion d'économie des droits de l'homme, le Haut-Commissariat veut lutter contre les injustices structurelles, promouvoir les droits de l'homme et œuvrer en faveur d'un avenir plus équitable et plus durable. Le monde a subi les effets néfastes de politiques économiques et sociales qui ont négligé des valeurs et des principes des droits de l'homme universellement partagés, ce qui a exacerbé la pauvreté et les inégalités de revenus à l'échelle mondiale. La croissance économique ne peut à elle seule atténuer les inégalités, c'est pourquoi les politiques économiques doivent reposer sur les droits de l'homme afin de garantir l'égalité et la non-discrimination. Selon le HCDH, nous pouvons fortement contribuer à l'obtention de résultats positifs en donnant la priorité aux droits de l'homme dans le cadre des politiques économiques. De nombreux États s'efforcent d'intégrer les droits de l'homme dans leurs cadres stratégiques, et il faut tenir compte de ces droits lors de la conception et de l'évaluation des politiques. L'orateur invite les participants à collaborer à la mise en place d'une économie des droits de l'homme afin d'orienter les politiques vers des normes universelles reposant sur

les principes relatifs aux droits de l'homme. Il dit espérer que la Coalition aidera à aligner les politiques économiques et sociales sur les droits de l'homme, les droits des travailleurs et les cadres de justice sociale reconnus par la communauté internationale.

La modératrice remercie les orateurs pour leurs importantes contributions au coup de projecteur sur les partenaires et clôt le dialogue thématique sur l'amélioration de la cohérence des politiques économiques et sociales au service de la justice sociale.

Dialogue thématique: Favoriser le dialogue social pour une prospérité partagée

a) Discussion entre les partenaires

Modératrice

- M^{me} Femi Oke

Orateurs

- M. Pablo Zenteno, directeur de la Direction nationale du travail du Chili
- M. Utoni Nujoma, ministre du Travail, des Relations professionnelles et de la Création d'emplois de la Namibie
- M. Daniel Funes de Rioja, président de l'Union industrielle d'Argentine
- M^{me} Elly Rosita Silaban, présidente du comité exécutif national de la Confédération syndicale indonésienne
- M. Apostolos Xyrafis, secrétaire général de l'Association internationale des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires
- M. Nicolas Schmit, Commissaire à l'emploi et aux droits sociaux de la Commission européenne

La modératrice souhaite la bienvenue aux participants au troisième dialogue thématique de la journée, intitulé «Favoriser le dialogue social pour une prospérité partagée». Elle souligne l'importance que revêt le dialogue social pour élaborer des politiques du travail et des politiques économiques et pour donner aux travailleurs et aux entreprises des moyens d'agir.

M. Zenteno, s'exprimant au nom du ministère du Travail et de la Sécurité sociale du Chili, rappelle le fort engagement de son pays en faveur de la Coalition mondiale pour la justice sociale. Il remercie le Directeur général de faire de la justice sociale une priorité et d'associer cette question aux ODD. Le Chili est très attaché à la création d'emplois décents, au tripartisme et au dialogue social, et met en œuvre des réformes qui font de la justice sociale la pierre angulaire de son programme législatif. En s'appuyant sur le dialogue social, le Chili a réduit la semaine de travail à 40 heures et ratifié la convention n° 190, qui a été intégrée dans la législation nationale. Il vient également de ratifier la convention (n° 176) sur la sécurité et la santé dans les mines, 1995. Le gouvernement a mis l'accent sur des politiques publiques régionales reposant sur le dialogue social. Soulignant l'efficacité de la justice sociale en tant qu'instrument de progrès, l'intervenant réaffirme l'engagement du Chili à faire progresser les initiatives alignées sur les ODD et son soutien à la Coalition mondiale pour la justice sociale.

M. Nujoma met en avant les efforts déployés par la Namibie depuis son indépendance en 1990 pour mettre fin aux pratiques discriminatoires héritées de l'époque de l'apartheid. Le pays est déterminé à améliorer la situation économique et sociale de sa population majoritairement noire, y compris les groupes marginalisés, notamment les femmes, les personnes en situation de handicap, les jeunes et les minorités ethniques. En Namibie, le dialogue social, qui repose sur la liberté syndicale et le droit de négociation collective, est essentiel dans l'établissement de relations du travail solides et dans la promotion de la collaboration entre les parties prenantes. La Constitution du pays contient des dispositions qui traitent du rôle des syndicats indépendants dans la protection des droits des travailleurs. La Namibie a ratifié des conventions clés de l'OIT, notamment la convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948, la convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949, et la convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976. Le

gouvernement et les partenaires sociaux participent activement au dialogue social par l'intermédiaire d'organes tripartites, tels que le Conseil consultatif du travail, la Commission sur l'équité en matière d'emploi et le Conseil des services de l'emploi, le but étant de parvenir à un consensus sur la législation et les politiques du travail. La lutte contre les inégalités et la promotion de l'inclusion sur le marché du travail figurent parmi les priorités de la Namibie, qui met l'accent sur l'élimination des obstacles à l'emploi et l'amélioration de l'efficacité du marché du travail. Malgré certaines difficultés, notamment un taux de syndicalisation de seulement 20,6 pour cent, les efforts que déploie le gouvernement pour encourager les accords de collaboration entre les syndicats et les employeurs dans les différents secteurs ont abouti à la conclusion de conventions collectives sectorielles régissant les conditions d'emploi et les salaires. L'intervenant conclut en insistant sur la volonté de la Namibie de collaborer avec les employeurs et les syndicats pour veiller à ce que les garanties constitutionnelles relatives aux droits fondamentaux des travailleurs soient respectées. La tâche n'est pas aisée, mais elle est cruciale pour remédier aux fortes inégalités et combler l'important fossé entre les populations, hérité du colonialisme.

M. Funes de Rioja fait part de son plein appui à la Coalition, dont l'action est nécessaire pour harmoniser les politiques économiques et sociales. En Argentine, le dialogue et la recherche du consensus sont indispensables pour relever les défis auxquels le pays fait face sur le plan économique. Au cours de sa longue expérience au sein de l'OIT et en tant que représentant des employeurs au niveau international, l'intervenant a constaté que l'accent était désormais mis sur la participation des acteurs de l'économie réelle à la prise de décisions stratégiques ayant une incidence sur la production et les travailleurs à l'échelle mondiale. L'économie réelle est souvent une économie informelle, en particulier dans les pays en développement, mais aussi dans les pays du G20. Les employeurs ont un rôle important à jouer car ils contribuent à des débats essentiels sur l'amélioration du marché du travail et de la productivité, qui est indispensable au progrès social. Il est primordial de prendre des mesures concrètes et de ne pas se contenter de discours. Le tripartisme et le dialogue social sont des mécanismes incontournables pour favoriser l'élaboration de politiques efficaces et traduire les idéaux en résultats tangibles sur le terrain. En Argentine, les efforts de collaboration avec les syndicats ont permis d'éviter des licenciements massifs, ce qui illustre l'efficacité d'un dialogue inclusif pour la gestion des crises. Les crises économiques mondiales ont de profondes répercussions sur l'économie réelle et la production, et il incombe aux pouvoirs publics de créer des conditions propices au dialogue social. Le rôle de la Coalition est de favoriser des échanges fructueux et d'encourager les parties prenantes à faire preuve de bonne volonté.

M^{me} Silaban souligne l'importance fondamentale d'un dialogue social solide entre les organisations d'employeurs et de travailleurs, les pouvoirs publics et la société civile pour relever efficacement les enjeux de société. En 1919, les fondateurs de l'OIT ont reconnu le rôle central des gouvernements, des employeurs et des syndicats dans la définition d'un développement social et économique fondé sur les principes de la justice sociale. Le dialogue social est le préalable indispensable à l'amélioration des conditions de travail et de vie. Parmi les éléments essentiels au bien-être des travailleurs figurent la qualité de l'emploi, la protection sociale, la sécurité au travail, le salaire vital et une durée du travail décente, comme indiqué dans le rapport de 2019 de la Commission mondiale sur l'avenir du travail. Les pays où le dialogue social est fructueux et où les conventions collectives sont respectées sont généralement ceux où l'adhésion de la société à l'action publique est plus grande et le développement économique, plus durable. À l'inverse, les restrictions imposées aux syndicats peuvent exacerber les tensions et les conflits sociaux. Dans un contexte de crises mondiales multiples, la promotion d'un dialogue social solide à tous les niveaux est fondamentale non seulement pour la prospérité économique, mais aussi pour le maintien de la paix. La solidarité et la redistribution équitable sont les résultats d'un dialogue efficace. L'Indonésie a mis en

place un système de protection sociale complet, dont le caractère inclusif et l'efficacité sont un axe de mobilisation permanent du mouvement syndical. Toutes les parties prenantes de la Coalition mondiale pour la justice sociale doivent défendre les droits fondamentaux que sont la liberté syndicale et le droit de négociation collective, lesquels sont consacrés dans les conventions n^{os} 87 et 98 de l'OIT en tant qu'éléments essentiels de la pratique démocratique et d'une gouvernance équitable.

M. Xyrafis est reconnaissant de l'occasion qui lui est donnée de défendre ce «sport difficile» qu'est le dialogue social. Il participe depuis 1996 à la définition du cadre économique et social de la Grèce. L'Association internationale des Conseils économiques et sociaux et Institutions similaires a été fondée en 1999 et compte aujourd'hui 70 membres dans le monde. Elle a œuvré sans relâche pour encourager la collaboration entre ses divers membres malgré les difficultés auxquelles s'est heurté le multilatéralisme. Les organes nationaux de dialogue social contribuent à l'élaboration et au suivi des plans des pays pour atteindre les objectifs du Programme 2030. Ces organes jouent un rôle essentiel car ils orientent l'établissement de priorités stratégiques et concourent, par leur fonction de consultation et de conseil, à l'efficacité de la mise en œuvre des politiques. Le dialogue social prend de nombreuses formes dans le monde, mais il n'est jamais aussi efficace que lorsqu'il est adapté aux besoins et au contexte propres au pays concerné. Les institutions de dialogue social font généralement office d'organes consultatifs offrant des conseils et présentant des rapports aux organes exécutifs et législatifs, mais les mesures mises en œuvre ont plus de chances de porter leurs fruits lorsque leurs recommandations sont prises en compte. En conclusion, l'intervenant défend le rôle essentiel du dialogue social dans la mise en œuvre d'initiatives mondiales telles que les ODD, ainsi que sa capacité à renforcer la cohérence des politiques et à favoriser le progrès social grâce à des pratiques de gouvernance inclusives.

M. Schmit remercie l'OIT d'avoir créé la Coalition mondiale pour la justice sociale et souligne que, comme indiqué dans la Déclaration de Philadelphie, qui est un point de référence historique, il ne peut y avoir de paix sans justice sociale. Le dialogue social est une composante fondamentale de la construction européenne depuis la Communauté européenne du charbon et de l'acier. Avec une UE aujourd'hui composée de 27 États membres, le dialogue social a évolué. Jacques Delors, ancien président de la Commission européenne, a joué un rôle déterminant dans le renouveau du dialogue social au sein de l'UE, en mettant l'accent sur son importance tant pour bâtir une économie forte que pour instaurer un environnement social équitable. Une récente recommandation du Conseil européen vise à redynamiser le dialogue social à de multiples niveaux afin de relever les défis actuels, notamment ceux liés aux mutations technologiques et aux politiques climatiques. Plus de 40 dialogues sociaux sectoriels sont organisés dans l'UE et permettent aux parties prenantes d'examiner des questions propres à un secteur et de proposer des solutions. Le cadre de l'UE offre aux partenaires sociaux la possibilité de proposer des mesures adoptées par les États membres, dans un esprit de collaboration visant à améliorer les conditions sociales et économiques. En outre, une directive européenne relative à des salaires minimaux adéquats met l'accent sur le rôle que la négociation collective joue pour garantir des salaires équitables et renforcer le dialogue social à tous les niveaux de gouvernance. Enfin, l'UE est déterminée à faire progresser la justice sociale grâce à des pratiques de dialogue social dynamiques et inclusives.

La modératrice invite les intervenants à faire brièvement part de leurs observations et des principaux enseignements qu'ils ont tirés du Forum inaugural.

M. Funes de Rioja souligne l'importance du dialogue social en tant qu'instrument permettant, au-delà de la simple discussion, d'établir des priorités, des propositions et des accords concrets. Lors du sommet du G20 tenu au Japon, il a appris l'existence de la notion de «Société 5.0», qui met en évidence la nécessité de préparer les sociétés aux mutations technologiques et sociétales, en particulier celles qui ont une incidence sur l'emploi des jeunes. L'organisation qu'il préside a rédigé un livre blanc dans lequel elle présente des propositions visant à améliorer la production, la productivité et la compétitivité. Des réformes sont nécessaires pour moderniser une législation obsolète et améliorer l'employabilité, ce qui exige des gouvernements, des employeurs et des travailleurs qu'ils collaborent afin de répondre aux besoins d'une économie transformée. Il est essentiel de croire en un dialogue social solide et de le pratiquer pour susciter de véritables transformations sociales et préparer les futurs chefs d'entreprise et travailleurs aux nouveaux enjeux et aux nouvelles perspectives.

M. Xyrafis souligne que le dialogue social peut prendre différentes formes: bipartite, tripartite ou tripartite élargi à la société civile. Le dialogue social ne porte pas seulement sur les relations professionnelles: il traite aussi de questions de société plus larges. S'inspirant de la notion de justice sociale selon John Rawls, l'intervenant plaide en faveur de l'adoption de mesures progressives et de la définition d'objectifs communs par les différentes parties prenantes, dans l'optique d'une société juste.

La modératrice invite les intervenants à indiquer quelles mesures concrètes devraient être prises et quelles devraient être les priorités de la Coalition.

M. Nujoma, rappelant la référence de M. Schmit à la Déclaration de Philadelphie, dans laquelle il est affirmé que la justice sociale est essentielle à la paix, demande aux autres intervenants comment parvenir plus rapidement à la justice sociale pour faire face aux défis qui se posent à l'échelle mondiale, notamment les conflits violents et les niveaux élevés d'informalité et de chômage des jeunes, qui touchent tout particulièrement l'Afrique.

M. Zenteno note que le dialogue social est crucial pour apporter des solutions collectives aux défis mondiaux posés par les mutations technologiques, les guerres, les questions climatiques et les nouveaux clivages sociaux. Au Chili, où des difficultés spécifiques rendent nécessaires une réforme du système de retraite et le recours à la négociation collective, le dialogue social peut permettre de formuler des propositions. Il est important de montrer aux citoyens que ces mécanismes sont efficaces, afin d'en préserver la crédibilité et la légitimité. L'intervenant relève combien il est important de s'engager à respecter le mandat originel de l'OIT, comme le préconise le Directeur général.

M^{me} Silaban insiste sur l'importance de veiller à ce que les accords mondiaux, une fois conclus, fassent l'objet d'un suivi et d'une mise en œuvre. La Coalition pour la justice sociale est une nouvelle initiative qui nécessite un ajustement et une adaptation continus ainsi qu'un engagement résolu de la part de toutes les parties concernées. Il existe un besoin de justice au niveau national, et toutes les parties prenantes ont un rôle à jouer dans la recherche de solutions collectives pour le bien de l'humanité. Une justice véritable commence par une mise en œuvre effective dans chaque pays.

M. Schmit, eu égard aux défis mondiaux tels que le changement climatique, les conflits, les avancées technologiques et les inégalités sociales, fait part de son optimisme et de ses grandes attentes à l'égard de la Coalition mondiale pour la justice sociale. C'est par la collaboration internationale, et non par le conflit, qu'il faut répondre à ces défis. Le Sommet social mondial qui se tiendra en 2025 offrira une excellente occasion d'initier un profond changement à l'échelle mondiale, en vue d'unir les sociétés du Nord et du Sud dans la lutte

contre les inégalités. L'intervenant se dit convaincu de la capacité de la Coalition à atteindre ces objectifs grâce aux efforts collectifs de ses membres.

M. Xyrafis fait observer qu'il s'agit essentiellement de sensibiliser les parties prenantes et d'instaurer la confiance entre elles pour relever les défis mondiaux, en se concentrant en particulier sur la lutte contre les inégalités comme moyen de parvenir à la justice sociale. Plus que de discours, c'est de mesures concrètes dont nous avons besoin, car les progrès ont été lents au niveau mondial. L'association que l'intervenant représente a organisé une réunion à Athènes à laquelle ont participé 40 délégations d'institutions économiques, sociales et civiles du monde entier, et qui a débouché sur une déclaration commune. En outre, une récente visite à Abidjan a permis d'assurer un suivi des activités de mise en œuvre et de recueillir de nouvelles idées des acteurs africains. L'intervenant s'est engagé à poursuivre ces efforts de sensibilisation et de collaboration sur ces questions essentielles.

M. Funes de Rioja met l'accent sur le fait que la Coalition a pour mission de promouvoir et encourager l'adoption de mesures visant à créer un environnement qui favorise le dialogue social entre les parties prenantes. Il faut pour cela adopter des approches variées plutôt qu'une solution uniforme. Il est également important de donner des exemples de situations qui font sens pour les gens.

La modératrice remercie les intervenants pour leur contribution à cette discussion entre les partenaires intitulée «Favoriser le dialogue social pour une prospérité partagée».

b) Coup de projecteur sur les partenaires

Modératrice

- M^{me} Femi Oke

Orateurs

- M. Yiannis Panayiotou, ministre du Travail et de l'Assurance sociale de Chypre
- M. Daniel Ysaú Maurate Romero, ministre du Travail et de la Promotion de l'emploi du Pérou
- M. Alexander Astorga Monge, ministre adjoint du Travail et de la Sécurité sociale du Costa Rica
- M^{me} Thea Lee, sous-secrétaire adjointe aux affaires internationales du travail du ministère du Travail des États-Unis d'Amérique
- M. Arshad Mahmood, secrétaire fédéral du ministère des Pakistanais de l'étranger et du Développement des ressources humaines du Pakistan
- M^{me} Kareen Jabre, directrice de la Division des Programmes de l'Union interparlementaire (UIP)

La modératrice ouvre le volet «Coup de projecteur sur les partenaires» du dialogue thématique intitulé «Favoriser le dialogue social pour une prospérité partagée».

M. Panayiotou souligne l'engagement indéfectible du gouvernement chypriote en faveur de la justice sociale en tant qu'élément fondamental d'une paix universelle et durable, un principe défendu sans relâche depuis plus d'un siècle. Pour instaurer la paix au sein des nations et entre elles tout en assurant le progrès et la prospérité de l'humanité, il faut répartir justement les retombées de la paix au moyen de possibilités d'emploi, de conditions de travail et de salaires équitables. Le dialogue social fondé sur des données factuelles et l'élaboration de politiques axées sur les résultats est au cœur de la vision du gouvernement chypriote. Ces éléments sont essentiels pour que les partenaires sociaux et les dirigeants politiques collaborent à la définition et à la mise en œuvre de mesures de nature à défendre la justice sociale dans un marché du travail en pleine évolution. Si l'engagement politique rhétorique est

crucial, il doit être complété par des mesures et des résultats concrets. En qualité de membre de la Coalition mondiale pour la justice sociale, qualité dont il est fier, le gouvernement de Chypre affiche sa détermination à promouvoir des salaires équitables, des pensions d'un niveau suffisant et une aide au revenu adéquate pour les citoyens qui participent activement au marché du travail. L'orateur se dit confiant dans la capacité de la Coalition à atteindre ses objectifs et souligne qu'il est impératif de sensibiliser les décideurs de haut niveau et de les doter d'outils efficaces pour élaborer des politiques socialement justes. Son gouvernement a adopté une approche volontariste et commencé à collaborer étroitement avec l'OIT et les autres membres de la Coalition. L'orateur se dit optimiste quant au fait que les mesures prises par le pays, définies en partenariat avec l'OIT, contribueront de manière positive à la réalisation des objectifs ambitieux de la Coalition.

M. Maurate Romero est reconnaissant de la possibilité offerte au gouvernement du Pérou de participer à la Coalition mondiale pour la justice sociale et attire l'attention sur les questions pressantes que sont la pauvreté, le chômage et les conditions de travail inadéquates, des facettes majeures de l'injustice sociale. En 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le Programme 2030, qui fixe aux États Membres des objectifs ambitieux en matière de progrès social, environnemental et économique. Pour tracer précisément la voie à suivre afin de relever les défis actuels et parvenir aux objectifs futurs, il faut définir les initiatives spécifiques et concrètes que la Coalition devra mettre en œuvre. Il est essentiel d'obtenir des résultats mesurables pour évaluer efficacement les progrès accomplis. Le dialogue social continu entre les travailleurs, les employeurs et les gouvernements est crucial et exige l'adoption de stratégies d'adaptation propres à produire des résultats concrets pour faire face aux défis sociaux. Le succès de la Coalition mondiale pour la justice sociale dépend de sa capacité à formuler et à mettre en œuvre des solutions efficaces pour éradiquer la pauvreté, le chômage, l'informalité, le travail forcé et le travail des enfants. Des résultats mesurables et un dialogue social adapté aux réalités sont essentiels pour que la Coalition obtienne des résultats tangibles et durables à l'échelle mondiale.

M. Astorga Monge salue avec enthousiasme le lancement de la Coalition mondiale pour la justice sociale, qu'il considère comme un espace essentiel pour relever les défis mondiaux qui concernent les pays partenaires. Des solutions mondiales doivent être apportées sur les questions telles que l'intelligence artificielle, l'évolution des pratiques de travail et le changement climatique. Le dialogue social tripartite et les initiatives conjointes sont des outils décisifs à cet égard. Les efforts du Costa Rica dans le cadre de la Coalition portent principalement sur l'institutionnalisation des instances de dialogue social tripartite et sur le renforcement des politiques publiques du travail. Les actions récentes du Conseil supérieur du travail donnent la priorité au travail décent, notamment la liberté syndicale, la négociation collective et la sécurité et la santé au travail. Le Costa Rica est déterminé à lutter contre les problèmes de santé liés au travail et à gérer les migrations de main-d'œuvre dans le respect des droits de l'homme. Des mesures importantes ont été prises, notamment en ce qui concerne la formalisation du travail, le renforcement de la sécurité sociale dans les nouveaux milieux de travail et l'élimination du travail des enfants, afin de promouvoir des conditions de travail sûres et décentes. Le gouvernement du Costa Rica considère que la solidité de ses politiques de justice sociale est le fruit d'un dialogue social tripartite efficace. Il a confiance dans la capacité de la Coalition à mettre en œuvre des initiatives conjointes pour relever les défis mondiaux et tirer parti des nouvelles possibilités. Le Costa Rica s'engage à mettre en commun son expérience au sein de la Coalition mondiale pour la justice sociale, où le dialogue social tripartite sera primordial pour promouvoir des politiques inclusives et le développement durable, en cohérence avec les ODD.

M^{me} Lee se félicite vivement de la participation du gouvernement des États-Unis d'Amérique au Forum inaugural de la Coalition mondiale pour la justice sociale et souligne l'importance du dialogue social en tant que clef de voûte de l'élaboration de politiques inclusives. Tous les outils et ressources disponibles devraient être mis à profit pour améliorer la situation des travailleurs et de leurs familles dans le monde entier. La liberté syndicale et la négociation collective sont fondamentales non seulement pour la croissance économique, mais aussi pour la défense des droits de l'homme, le renforcement des institutions démocratiques et la garantie d'une concurrence loyale. L'accent mis par la Coalition sur le dialogue social est crucial pour atteindre de manière efficace les objectifs fixés. En coopération avec l'OIT, les États-Unis d'Amérique ont lancé un projet de recherche, d'innovation et de mobilisation stratégique (projet RISE) qui vise à promouvoir la liberté syndicale et la négociation collective dans le monde. Ce projet a pour objectif de renforcer les cadres d'action, d'améliorer les capacités organisationnelles et de mettre en place des stratégies novatrices aux niveaux mondial, national et sectoriel. L'oratrice ne doute pas que le projet RISE favorisera la collaboration et la création de nouveaux partenariats dans le monde entier en vue de faire progresser ces droits essentiels. En conclusion, elle félicite l'OIT et son Directeur général pour le lancement réussi de la Coalition.

M. Mahmood présente les efforts considérables que le gouvernement pakistanais déploie pour faire progresser le dialogue social et les politiques de protection sociale destinées à améliorer la vie des travailleurs, notamment par des interventions sur les plans stratégique, juridique, financier et institutionnel. Parmi les mesures les plus importantes figure le lancement imminent d'une politique nationale d'immigration et de protection sociale axée sur le bien-être des travailleurs immigrés et des travailleurs domestiques et sur le renforcement des dispositifs de sécurité sociale. Le gouvernement s'est également engagé à améliorer les normes de sécurité sur le lieu de travail, en particulier dans les secteurs à haut risque tels que l'industrie minière et la santé, en s'inspirant des enseignements tirés des programmes par pays de promotion du travail décent. Il a récemment annoncé qu'il allait prendre de nouvelles mesures budgétaires, notamment une nette augmentation du salaire minimum et l'affectation de fonds aux dispositifs de protection sociale, pour renforcer la protection des travailleurs et la stabilité économique. Le gouvernement s'est engagé à ratifier les conventions internationales du travail et à renforcer la Commission nationale des relations professionnelles afin de résoudre rapidement les questions en suspens concernant les syndicats. Il compte également étendre l'assurance-maladie et l'assurance-récolte, faciliter le crédit pour les immigrants potentiels et collaborer avec le Centre international de formation de l'OIT, Turin, pour améliorer l'efficacité de la main-d'œuvre. Le gouvernement a fait part de son attachement indéfectible à la Coalition mondiale pour la justice sociale et reste déterminé à s'attaquer à la pauvreté, aux inégalités et à l'injustice au moyen d'un dialogue social «tripartite élargi».

M^{me} Jabre salue le lancement de la Coalition mondiale pour la justice sociale et se félicite que l'UIP, qui réunit 180 assemblées nationales dans le monde et dont la mission est de défendre la justice sociale au moyen de fonctions législatives et de contrôle, coopère de longue date avec l'OIT. La justice sociale fait partie intégrante du travail des parlements, ce qui justifie leur participation à la Coalition mondiale. L'UIP mène ses activités aux niveaux mondial, régional et national et met l'accent sur des questions telles que les inégalités, la discrimination et les droits des travailleurs en tant que droits de l'homme. Elle facilite le dialogue entre les décideurs, élabore des stratégies parlementaires et appuie la mise en œuvre de mesures concrètes à l'échelon national pour faire progresser la justice sociale. Il est essentiel d'associer toutes les parties prenantes à la prise de décision, et il incombe donc aux parlements de mobiliser les citoyens et de veiller à ce que leur voix, en particulier celle des femmes, des jeunes, des minorités et des groupes vulnérables, soit entendue. Les initiatives de l'UIP visent

à encourager la participation démocratique et à contribuer au dialogue social et à la justice sociale, ce qui suppose de faire montre de volonté politique et de mettre en place des cadres inclusifs. L'oratrice réitère l'engagement de l'UIP de contribuer aux efforts de la Coalition mondiale et attend avec intérêt la poursuite des initiatives visant à sensibiliser les décideurs et à les inciter à exercer les pouvoirs qui leur sont conférés pour changer le cours des choses.

La modératrice invite les intervenants à décrire en quelques mots leur état d'esprit à l'occasion du Forum inaugural de la Coalition mondiale pour la justice sociale.

M. Panayiotou se dit très optimiste car, après une longue période où la justice sociale a été absente du débat public, un retour aux sources est en train de s'opérer.

M^{me} Jabre déclare qu'elle est impatiente de se lancer dans cette nouvelle initiative.

M. Mahmood souligne l'importance du respect des différences de points de vue et de la prise de décision fondée sur le mérite.

M^{me} Lee cite le climat d'unité.

M. Astorga Monge espère que les partenaires réaliseront de grandes choses au sein de la Coalition.

M. Maurate Romero insiste sur la nécessité de faire participer au dialogue social ceux qui n'ont pas encore voix au chapitre.

La modératrice invite les partenaires à présenter des exemples de collaboration, bilatérale ou multilatérale, déjà observés depuis le lancement de la Coalition en novembre 2023.

M^{me} Lee dit que le gouvernement des États-Unis d'Amérique est fier d'avoir rejoint la Coalition aux côtés des organisations d'employeurs et de travailleurs. Elle attend avec intérêt de pouvoir tirer des enseignements de leur expérience et espère être à la hauteur de leur engagement en matière de dialogue social.

M. Mahmood explique que le Pakistan a relancé les commissions tripartites aux niveaux fédéral et provincial, et que ces commissions se sont longuement réunies pour écouter les différents points de vue et bâtir un consensus, et faire en sorte que ce consensus se traduise par des mesures efficaces et des procédures opérationnelles normalisées.

M^{me} Jabre fait remarquer que l'UIP est membre de l'Alliance mondiale visant à mettre fin à l'apatridie. Il est important de reconnaître la valeur ajoutée de chaque partenaire de la Coalition, de mettre en évidence les possibilités et de travailler ensemble en toute bonne foi et dans un climat de confiance.

La modératrice remercie les partenaires d'avoir fait part de leurs réflexions et d'avoir présenté les efforts qu'ils déploient pour encourager d'autres acteurs à rejoindre la Coalition mondiale pour la justice sociale.

Clôture officielle

- Allocution de M. Navid Hanif, Sous-Secrétaire général chargé du développement économique, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies
- Allocution de M. Roberto Suárez Santos, Secrétaire général de l'Organisation internationale des employeurs (OIE)
- Allocution de M. Luc Triangle, Secrétaire général de la Confédération syndicale internationale (CSI)
- Allocution de M. Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)
- Allocution de M. Gilbert F. Houngbo, Directeur général du BIT, coprésident du groupe de coordination
- Allocution de M. Luiz Inácio Lula da Silva, Président du Brésil, représentant le gouvernement du Brésil en sa qualité de coprésident du groupe de coordination

Le Président de la Conférence remercie les modérateurs, les intervenants et les partenaires mis en avant pour leurs discussions enrichissantes, et souhaite la bienvenue à M. Lula, Président du Brésil, représentant le gouvernement du Brésil en sa qualité de coprésident du groupe de coordination. Il invite ensuite les invités de marque à prononcer leurs allocutions de clôture.

M. Hanif se dit honoré de formuler des remarques finales et de représenter le Secrétaire général de l'ONU au Forum inaugural de la Coalition mondiale pour la justice sociale. Il rappelle que, trente-quatre ans plus tôt, dans son discours devant la Conférence internationale du Travail, Nelson Mandela avait mis l'accent sur la coopération, la paix, l'amitié et le progrès social.

Le Forum témoigne d'un renouveau du système, qui repose sur l'objectif consistant à ne laisser personne de côté et assoie l'idée que la justice sociale est indispensable à l'instauration de sociétés pacifiques, prospères et inclusives. L'orateur félicite le Directeur général du BIT pour sa conduite de cette initiative, qui met l'accent sur le lien entre paix et justice.

La justice sociale constitue le fondement de l'OIT, et la Déclaration de Philadelphie affirme d'ailleurs que la pauvreté, où qu'elle existe, constitue un danger pour la prospérité de tous. Il est absolument nécessaire de relever les défis de notre temps, parmi lesquels les inégalités, la discrimination, l'exclusion, le changement climatique, les bouleversements technologiques et l'absence de paix, et de le faire au moyen de la justice sociale. Notre détermination collective à traduire nos paroles en actes pour obtenir des avancées concrètes est encourageante et contribuera à accélérer la réalisation des ODD.

Nous avons besoin de justice sociale pour remettre le développement durable sur la bonne voie, favoriser la stabilité et la prospérité mondiales et défendre les droits de l'homme. Pour ce faire, il nous faut un nouveau contrat social, fondé sur la confiance, la justice, l'inclusion et les droits de l'homme. La Coalition offre de formidables possibilités pour répondre aux besoins des jeunes au chômage et des personnes en situation de handicap dans le monde, ainsi qu'à ceux des personnes exclues en raison de leur race, de leur origine, de leur religion ou de leur pauvreté.

L'orateur demande instamment aux partenaires de continuer à coopérer, de mener des initiatives collectives, de nouer des partenariats et de se tenir mutuellement responsables des résultats du Forum, et les invite à prendre part au Sommet mondial pour le développement social et au Sommet de l'avenir, qui se tiendront prochainement dans le but de placer le

développement social au cœur de toutes les politiques. Les Nations Unies mettront tout en œuvre pour appuyer la Coalition, notamment en servant de plateforme de collaboration, de relai pour les activités de sensibilisation et d'espace de responsabilisation.

L'orateur conclut en évoquant l'ambition du Président Mandela, qui appelait à éradiquer toutes les formes d'apartheid en promouvant des valeurs fondées sur la justice sociale et la possibilité donnée à chacun, indépendamment de son parcours ou de sa situation, de vivre dans la dignité, et dans des conditions d'égalité et d'avoir des perspectives.

M. Suárez Santos explique pourquoi les employeurs s'investissent activement dans la Coalition mondiale pour la justice sociale. L'Organisation internationale des employeurs (OIE), qui représente plus de 50 millions d'entreprise dans le monde, appuie résolument la justice sociale, mais reconnaît que tel n'est pas le cas de toutes les entreprises et de tous les acteurs politiques. Les employeurs partagent les valeurs qui, énoncées dans la Déclaration de Philadelphie, sont celles de l'OIT depuis sa création, et sont absolument convaincus que le travail n'est pas une marchandise. En 1998, avec l'adoption de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail (1998), telle qu'amendée en 2022, puis avec celle de la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable (2008), telle qu'amendée en 2022, et à nouveau en 2019, avec celle de la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail, ils ont poussé plus loin leur engagement en faveur de la justice sociale.

Les employeurs ne peuvent pas être neutres sur le sujet des emplois décents, de l'éducation, des compétences, de la santé, de la diversité et de la protection sociale. Malgré des avancées majeures, plus de 60 pour cent de la main-d'œuvre mondiale se trouvent encore dans l'économie informelle, marquée par la faiblesse des institutions, la corruption, des cadres réglementaires inadéquats et l'absence de possibilités de travail décent. Il est inacceptable que 72 millions d'enfants n'aient pas accès à l'enseignement primaire et que près de 800 millions d'adultes soient analphabètes. Les outils numériques jouent un rôle important dans l'éducation et la formation, mais un tiers de l'humanité n'est toujours pas connecté à Internet. Les inégalités de genre et le manque de possibilités pour les femmes ne sont pas davantage acceptables. L'accès à la santé est essentiel, comme on a pu le constater pendant la pandémie, et, pourtant, la moitié de la population mondiale ne peut pas accéder aux services de santé essentiels.

Les employeurs voient les régimes de protection sociale durables comme un investissement et non comme un coût. La pandémie a montré quels étaient les risques d'une protection sociale inadéquate. Le fait que la moitié de la population n'ait toujours pas de protection sociale constitue un risque pour les entreprises aux niveaux mondial et local et compromet leur viabilité. La liberté syndicale est également fondamentale, et les employeurs sont opposés à toute remise en question du droit d'association et de la liberté d'expression.

Il faut renforcer le multilatéralisme, collaborer avec les Nations Unies et prendre part à d'autres discussions mondiales et nouer des partenariats efficaces fondés sur des objectifs communs et la confiance mutuelle. Au-delà de leurs contributions financières, les employeurs s'engagent en offrant leur savoir-faire, leurs connaissances et leur sens de l'innovation. Un environnement propice à la croissance et au développement est indispensable mais fait défaut dans de nombreux pays en raison de réglementations inadéquates, d'obstacles excessifs, de préjugés idéologiques et d'un manque d'incitations, ce dont pâtissent tout particulièrement les petites et moyennes entreprises.

Les transformations profondes de la croissance mondiale, du monde de l'entreprise et des nouvelles technologies, y compris l'intelligence artificielle, supposent d'adopter de nouveaux modes de pensée, ce qui est aussi essentiel s'agissant des partenariats. L'orateur espère que la Coalition favorisera la conclusion de partenariats ambitieux pour faire face aux

bouleversements observés dans le monde de l'emploi et se saisir des possibilités découlant des politiques relatives au numérique et au changement climatique. Il approuve sans réserve la mission de la Coalition, qui est de renforcer les activités de plaidoyer, promouvoir la cohérence des politiques et produire des connaissances par la coopération – c'est là une mission essentielle pour la société et positive pour les entreprises et les employeurs. En conclusion, l'orateur remercie l'OIT pour le rôle déterminant qu'elle joue en jetant des bases solides sur lesquelles s'appuyer pour opérer un réel changement, et fait savoir que les employeurs lui apporteront un soutien indéfectible.

M. Triangle, s'exprimant au nom de la Confédération syndicale internationale (CSI), qui représente plus de 200 millions de travailleurs dans le monde, note que les éminents orateurs qui se sont exprimés appuient résolument la Coalition mondiale pour la justice sociale. Dans leurs interventions, ils ont souligné le rôle crucial de la Coalition pour relever les défis mondiaux tels que l'instabilité politique, l'escalade des conflits, la hausse des inégalités, les catastrophes climatiques et les pandémies.

La CSI et les travailleurs du monde entier appuient fermement la Coalition, dont l'objectif est de parvenir à la justice sociale – l'une des missions principales de l'OIT. La justice sociale devrait guider toutes les politiques économiques et financières internationales. Le monde a besoin d'un nouveau contrat social qui permette de restaurer la confiance dans les gouvernements, de créer des emplois décents, respectueux du climat et contribuant à des transitions justes, de garantir des droits à tous les travailleurs, d'assurer des salaires vitaux et de garantir une protection sociale universelle, l'égalité et l'inclusion.

Le Secrétaire général de l'ONU a lancé des initiatives qui visent ces mêmes objectifs et s'articulent autour du contrat social, parmi lesquelles l'Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale à l'appui de transitions justes. Il faut s'appuyer sur ces initiatives pour parvenir à un nouveau contrat social qui aboutira à la justice sociale.

Le financement des politiques sociales suppose que des engagements soient pris aux niveaux national et international. Un tel financement n'est pas un coût, mais un investissement à haut rendement. Il ne sera possible de parvenir à la justice sociale qu'en mettant en place un mécanisme transparent et multilatéral d'allègement de la dette, en améliorant la gouvernance mondiale en matière de fiscalité, en réformant les institutions financières internationales et en révisant à la hausse notre ambition concernant la réallocation des droits de tirage spéciaux à l'appui d'une reprise axée sur les ODD et la résilience dans les pays en développement. Tous les investissements doivent être alignés sur l'objectif de la justice sociale, les ODD et l'Agenda du travail décent.

Le dialogue social joue un rôle déterminant dans la réalisation de la justice sociale et du développement durable. La méfiance profonde envers les institutions mondiales et de fortes divisions au sein de la communauté internationale mettent en péril le multilatéralisme. La CSI réaffirme son engagement en faveur du multilatéralisme et son soutien aux Nations Unies en tant que structure multilatérale suprême. Un système multilatéral réellement inclusif, auquel les partenaires sociaux prendraient part au moyen d'un véritable dialogue social, ouvrirait la voie à la justice sociale et au développement durable. Le deuxième Sommet Mondial pour le développement social est l'occasion idéale de faire progresser les bases d'un nouveau contrat social et de parvenir à la justice sociale. Le rôle du dialogue social et du tripartisme en tant qu'outils essentiels au développement social et à la réalisation des ODD doit être reconnu dans les résultats du Sommet comme des outils de gouvernance.

Un modèle de développement fondé sur les droits et un système multilatéral réellement inclusif sont indispensables pour remédier aux déséquilibres actuels des rapports de force et à la répartition inégale des richesses, et le dialogue social est un moyen essentiel de parvenir à la justice sociale. Les travailleurs sont heureux de faire partie de la Coalition mondiale et d'unir leurs forces avec ceux qui sont prêts à faire de la justice sociale une réalité pour un plus grand nombre de personnes. L'orateur salue les gouvernements et les autres partenaires qui ont déjà rallié l'initiative et appelle d'autres gouvernements et partenaires à faire de même au plus tôt. Il conclut en soulignant l'importance de l'action collective pour réaliser la justice sociale, essentielle pour beaucoup de travailleurs et de sociétés et pour le monde entier.

M. Tedros remercie le Président Lula pour son engagement inlassable en faveur de la justice sociale et son dévouement à la cause de l'égalité et de la solidarité, notamment à la lutte contre la faim et la pauvreté. Il est reconnaissant au Président d'avoir accordé une place prioritaire à la santé et d'accueillir la réunion du premier cycle d'investissement de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui aura lieu lorsque le Brésil assumera la présidence du G20.

L'orateur note que la justice sociale est un principe moral directeur qui consiste à garantir à chacun, indépendamment de son parcours ou de sa situation, le respect de ses droits de l'homme fondamentaux et l'accès à des possibilités et aux ressources nécessaires. L'équité est au cœur de la justice sociale et exige une juste répartition des richesses, des pouvoirs et des privilèges. Ce principe oblige les parties prenantes à lutter contre les injustices systémiques, à combattre la discrimination et à lever les obstacles qui empêchent les individus de réaliser pleinement leur potentiel. Il s'agit de créer un monde où chacun pourrait déployer son plein potentiel. La diversité et l'inclusion sont indispensables à l'avènement d'une société dont tous les membres se sentent valorisés et respectés.

L'intervenant accueille favorablement la Coalition mondiale pour la justice sociale, une initiative qui va dans le même sens que la mission de l'OMS en matière de santé. La Constitution de l'OMS, adoptée en 1948, affirme que la santé constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain. Pourtant, dans le monde, 4,5 milliards de personnes n'ont pas accès à des services de santé essentiels et 2 milliards connaissent des difficultés financières en raison de leurs dépenses de santé. L'OMS a pour objectif de combler ces lacunes en promouvant une couverture sanitaire universelle qui permette à chacun d'accéder aux services de santé essentiels sans sombrer dans un gouffre financier.

À ces lacunes s'ajoute toutefois une pénurie mondiale de 10 millions de travailleurs de la santé et du soin, la main-d'œuvre des pays les plus pauvres dans ce secteur ne représentant qu'un dixième de celle des pays les plus riches. De nombreux travailleurs de la santé sont victimes de violence, de discrimination et de conditions de travail dangereuses, ont des salaires faibles et peu de droits. En collaboration avec l'OIT et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'OMS mène le programme «S'engager pour la santé», qui vise à aider les pays à réaliser, par des politiques, des mesures et des investissements intersectoriels, des progrès en matière d'éducation, d'emploi, de protection et de fidélisation des travailleurs de la santé. Également en partenariat avec l'OIT, l'OMS procède à l'élaboration d'une stratégie mondiale visant à améliorer la santé et le bien-être sur le lieu de travail.

L'orateur remercie à nouveau le Président Lula et le Directeur général, M. Hounbo, pour l'occasion qui lui a été donnée de participer au Forum et se réjouit de continuer à collaborer en vue de faire progresser la justice sociale et les droits de l'homme, dont le droit à la santé. Il conclut en soulignant le rôle essentiel que joue la justice sociale dans l'avènement de sociétés inclusives et équitables et en mettant l'accent sur l'importance qu'il y a à collaborer pour créer un monde qui permette à chacun de s'épanouir et de réussir.

M. Hounghbo remercie tous les éminents orateurs qui ont participé à cet événement. Les discussions de cette journée ont mis en évidence le rôle essentiel que joue la justice sociale dans la promotion de sociétés et d'économies pacifiques et productives et dans le rétablissement de la confiance dans le multilatéralisme. Le lancement de la Coalition coïncide avec le 80^e anniversaire de la Déclaration de Philadelphie, qui consacre le droit de tous les êtres humains «de poursuivre leur progrès matériel et leur développement spirituel dans la liberté et la dignité, dans la sécurité économique et avec des chances égales».

La Coalition a pour mission de concrétiser ces principes afin qu'ils profitent à tous. Elle débute tout juste ses travaux et le dialogue fructueux amorcé doit se traduire en actions concrètes. M. Hounghbo demande que des efforts soutenus soient collectivement déployés pour amener un réel changement, notamment pour relever les défis existants au niveau mondial, comme le changement climatique, qui prive des populations de leurs moyens de subsistance à travers le monde. Solidaire avec les victimes des catastrophes naturelles, il souligne la nécessité impérieuse d'œuvrer en faveur d'une transition juste vers des économies durables en promouvant les entreprises durables et en développant des compétences vertes.

La justice sociale est le trait d'union entre les programmes économiques, environnementaux et sociaux, constituant une condition essentielle pour la réalisation des ODD. Dans les mois à venir, des priorités communes seront arrêtées et un plan de travail complet sera finalisé, sous l'impulsion de l'engagement commun exprimé par des personnalités de premier plan telles que le Président Lula et M. Tedros. Le Directeur général demande que des actions ambitieuses soient menées aux niveaux national et international pour réaffirmer la volonté commune de faire de la justice sociale non plus une simple aspiration, mais une réalité tangible au niveau mondial. En conclusion, M. Hounghbo remercie tous les participants pour leur engagement et les prie instamment de poursuivre leurs efforts pour faire progresser la justice sociale de par le monde, en insistant sur le devoir de créer un monde placé sous le signe de la justice et de l'équité pour tous.

M. Lula da Silva se déclare très heureux de revenir à la Conférence internationale du Travail, qui donne corps à la relation entre les travailleurs et les employeurs. La Conférence revêt une grande importance sur le plan historique et la structure tripartite de l'OIT continue de jouer un rôle crucial dans le contexte mondial actuel, qui est particulièrement complexe. Les sociétés se remettent toujours des effets de la pandémie de COVID-19, chacune à son rythme, alors que de nouvelles tensions politiques et les conflits en cours exacerbent les problèmes existants. En outre, les transitions numérique et énergétique ont des répercussions sur les travailleurs du monde entier et la qualité de vie se dégrade en raison du changement climatique, 2,4 milliards de travailleurs étant directement touchés par le stress thermique.

La question de la justice sociale est plus importante que jamais. Il faut faire revivre l'esprit de la Déclaration de Philadelphie, qui proclame que le travail n'est pas une marchandise et doit être considéré comme étant source de dignité. Le pape François a reconnu que le bien-être social et la justice allaient de pair lorsqu'il a déclaré que la faim était l'ennemie de la démocratie, la pauvreté l'ennemie du développement et, plus encore, l'inégalité l'ennemie de la justice.

Le gouvernement du Brésil a donc accepté l'invitation du Directeur général à coprésider la Coalition mondiale pour la justice sociale, qui jouera un rôle clef dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. La réalisation de l'objectif 8, relatif au travail décent pour tous, n'avance pas aussi vite ni autant que nécessaire, malgré une légère baisse des taux de chômage estimés au niveau mondial. Des problèmes comme l'informalité, la précarité et la pauvreté persistent; de fait, le nombre de travailleurs informels est passé de 1,7 milliard en 2005 à 2 milliards en 2023. De plus, les revenus du travail diminuent pour les

personnes moins instruites et les nouvelles générations ont des difficultés à entrer sur le marché du travail. L'extrême pauvreté touche 215 millions de personnes dans le monde, dont beaucoup de travailleurs, et les inégalités fondées sur la race, le genre, l'orientation sexuelle et l'origine géographique sont des facteurs aggravants. Les femmes sont particulièrement vulnérables sur le marché du travail et le principe de l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale reste un objectif lointain. Plus d'un demi-milliard de femmes en âge de travailler sont exclues de la population active en raison du partage inégal des responsabilités familiales et des activités de soin. En outre, 80 pour cent des 280 millions de migrants que compte la planète vivent dans les pays du Sud. Leurs envois de fonds sont souvent supérieurs aux investissements étrangers directs dans leurs pays d'origine, mais demeurent insuffisants. Les dysfonctionnements du système financier accentuent les inégalités, alors que les banques de développement n'investissent que très peu.

La devise qui figure sur la première pierre de l'ancien bâtiment de l'OIT, «Si tu veux la paix, cultive la justice», est on ne peut plus d'actualité, alors que la guerre fait rage en Ukraine et à Gaza, entre bien d'autres conflits. Des travailleurs qui devraient se concentrer sur leur vie et celle de leur famille sont envoyés au front, comme lors des première et seconde guerres mondiales, avec les effets dévastateurs qu'on connaît. Les pertes civiles sont considérables et, à Gaza, le nombre de décès de travailleurs humanitaires est sans précédent. L'orateur condamne également l'augmentation des dépenses militaires au niveau mondial. L'irrationalité d'un conflit en Europe a ravivé les craintes d'une catastrophe nucléaire. Il est donc nécessaire de réaffirmer que le monde a besoin de paix et de prospérité, et non de guerre.

En 2024, près de la moitié de la population mondiale se rendra aux urnes. La démocratie et la participation sociale sont essentielles à la réalisation des droits des travailleurs. Historiquement, les atteintes à la démocratie se sont accompagnées d'une perte de droits, comme cela a été le cas au Brésil. L'extrémisme politique prend pour cible et réduit au silence les minorités et néglige les plus vulnérables. Il est essentiel d'adopter une approche progressive et démocratique pour remettre en question l'ordre actuel. En outre, il est urgent de rétablir le rôle de l'État dans la planification du développement et la lutte contre les inégalités accentuées par la «main invisible» du marché. La croissance de la productivité n'a pas donné lieu à des augmentations de salaires, ce qui s'est traduit par un mécontentement et une polarisation. Une nouvelle forme de mondialisation axée avant tout sur le bien-être humain et l'équité sociale s'impose donc.

Ces principes sont dans la droite ligne des priorités définies par la présidence brésilienne du G20. Des discussions sont en cours sur la manière de promouvoir une transition juste et d'utiliser les technologies émergentes pour améliorer le marché du travail. L'initiative phare baptisée «Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté» a vocation à accélérer les efforts déployés en vue d'éliminer la faim et la pauvreté. En outre, le Brésil est le fer de lance d'une proposition visant à taxer les super riches; l'orateur souligne la forte concentration des richesses entre les mains d'un petit nombre de milliardaires, dont certains ont même leur propre programme spatial.

C'est pourtant bien aux problèmes qui se posent ici, sur Terre, qu'il faut s'attaquer d'urgence, notamment les crises environnementales qui touchent diverses régions, y compris le Brésil. La crise climatique sera la priorité de la 30^e Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP30), que le Brésil accueillera dans la ville amazonienne de Belém. Il est également essentiel de tenir compte des moyens de subsistance des populations autochtones et des travailleurs tels que les pêcheurs, les mineurs et les exploitants d'hévéas à des fins de conservation. Ainsi, les pays riches devraient supporter les coûts liés à la survie et au bien-être des populations vivant dans la région amazonienne. Le

gouvernement du Brésil s'est engagé à parvenir à une déforestation zéro dans la région amazonienne d'ici à 2030, et exhorte les autres pays à suivre son exemple.

La bioéconomie sociale, l'industrialisation verte et les sources d'énergie renouvelables offrent de grandes possibilités en termes d'amélioration du bien-être collectif et de promotion d'une transition juste. Les politiques et mesures de développement des compétences numériques et des pratiques durables joueront un rôle déterminant dans une économie mondiale décarbonée et à forte intensité technologique. Lors des précédentes révolutions industrielles, le monde a pu constater combien les innovations technologiques sont en mesure d'élargir les perspectives de l'humanité, mais ce sont les travailleurs qui, par leurs luttes, ont permis à ces technologies de se démocratiser. L'intelligence artificielle va radicalement transformer nos modes de vie, et il faut prendre des mesures pour que chacun puisse en profiter. L'accès à l'internet et aux ressources numériques est encore inégalement réparti, et la diversité linguistique n'est pas encore suffisamment représentée dans le monde numérique.

L'orateur appelle par conséquent la communauté internationale à coopérer afin de relever ces défis. Le Brésil s'est inspiré des mesures prises par le gouvernement espagnol pour réglementer les activités effectuées via des applications de transport et promouvoir la négociation collective. Il a également conclu avec les États-Unis d'Amérique un partenariat pour les droits des travailleurs, lancé au siège de l'Organisation des Nations Unies en 2023. Le gouvernement du Brésil s'est engagé à améliorer les conditions de travail, notamment en adoptant des politiques visant à augmenter le salaire minimum, à éliminer le travail des enfants et à lutter contre l'esclavage moderne. Le Brésil a en outre élaboré un projet de loi sur l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes et a rejoint la Coalition internationale pour l'égalité salariale. Un plan national relatif au soin et conçu pour remédier à diverses inégalités sociales est également en cours d'élaboration. Le gouvernement investit de surcroît dans la réindustrialisation et la création d'emplois.

La Coalition mondiale sera un outil essentiel pour assurer une transition juste grâce au travail décent et à l'éradication de la pauvreté. Il est toutefois essentiel que les pays en développement, qui sont appelés à contribuer à la résolution des crises mondiales, soient correctement représentés au sein des instances de gouvernance mondiale, sur la base du principe «un pays, une voix». Le Brésil plaide donc en faveur de la ratification de l'Instrument d'amendement à la Constitution de l'OIT, 1986, afin de supprimer les sièges permanents au Conseil d'administration.

En conclusion, l'orateur souligne le rôle important de l'OIT dans la construction d'un monde plus juste et plus humain. Il attire l'attention sur la responsabilité accrue des mandants de l'OIT au XXI^e siècle, compte tenu des effets imprévisibles de la numérisation sur le travail. Il appelle à l'adoption d'une approche collaborative du développement de l'intelligence artificielle, en particulier pour que les pays du Sud puissent rester compétitifs. Il souligne l'importance de la crédibilité et du travail de l'OIT dans la promotion de l'équité et de la solidarité au niveau mondial. Il conclut en appelant à la paix en Ukraine et à Gaza, et à la justice pour garantir la stabilité et la prospérité dans le monde.

Le Président de la Conférence remercie le Président Lula pour son allocution de clôture et pour le rôle moteur qu'il joue au niveau mondial. Il remercie les délégués de leur participation et de leurs contributions et déclare clos le Forum inaugural de la Coalition mondiale pour la justice sociale.